

## «Les sondages, ça ne compte pas»

— MULRONEY

**HAMILTON** — Le premier ministre Brian Mulroney a tenté de revigorer les troupes conservatrices de l'Ontario, les invitant à garder le moral en dépit des sondages qui révèlent une baisse de leur cote d'amour auprès des électeurs.

Lors d'une allocution qu'il a prononcée hier à l'occasion du congrès d'orientation politique du Parti conservateur de l'Ontario, M. Mulroney a conseillé aux 1 100 délégués présents de porter peu d'attention aux critiques et aux sondages qui prédisent une autre défaite du parti à la législature ontarienne.

«Je connais les problèmes, je connais les critiques, je connais les sondages, a dit le premier ministre. Mais les choses vont très, très rapidement dans le domaine de la politique. Et à moins que vous n'ayiez d'élections à affronter dans un avenir rapproché, vous savez que les sondages, ça ne compte pas. Ce qui est important, c'est votre loyauté, c'est votre support, c'est le peuple de l'Ontario.»

Après 14 mois de pouvoir libéral, les électeurs se disent désenchantés de la performance des conservateurs provinciaux, qui ont perdu le pouvoir il y a un an après avoir dirigé la province

pendant plus de quatre décennies.

Selon un sondage réalisé le mois dernier par la firme Environics, 49 p. cent de l'électorat appuie le Parti libéral, les conservateurs ne récoltant que 28 p. cent des intentions de vote, soit seulement cinq points de plus que les néo-démocrates.

Compte tenu de ce sondage, plusieurs membres du parti croient que si une élection avait lieu maintenant, les conservateurs n'occuperaient que 21 sièges au lieu des 51 qu'ils détiennent présentement à la législature provinciale, qui en compte 121.

Au sujet de ce sondage, M. Mulroney a rappelé qu'au déclenchement de la campagne électorale fédérale de 1984, son parti tirait de l'arrière sur les libéraux par 14 points et que, pourtant, les conservateurs ont remporté la victoire la plus écrasante de toute l'histoire du pays.

Il a affirmé que les politiques économiques du gouvernement conservateur fédéral avaient été bonnes pour l'Ontario puisque cette province connaît un taux de chômage inférieur à celui de n'importe quelle province de l'Ouest. — PC

## La FTQ part en guerre contre la privatisation

■ C'est sous le thème « Nous ne sommes pas dupes » que près de 1 000 délégués représentant plus de 40 unions membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), réunis en col-

RAYMOND GERVAIS

loque au cours du week-end à Montréal, ont dénoncé les politiques fédérales et provinciales en faveur de la privatisation des sociétés d'État, de la déréglementation et de la sous-traitance.

«Ni Bourassa ni Mulroney ne possèdent de mandat de la population pour procéder au démantèlement de l'État tel que nous le connaissons et pour déposséder les Québécois d'instruments servant à leur épanouissement collectif qu'ils se sont donnés depuis une vingtaine d'années. Les trois centrales syndicales et l'Union des producteurs agrico-

les ont bien l'intention de faire tout en leur pouvoir afin d'empêcher cette érosion des compagnies de la Couronne », a déclaré hier au terme du colloque de deux jours M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ.

Au cours du week-end, les délégués provenant de 125 syndicats différents de la FTQ ont procédé à l'analyse de la philosophie gouvernementale qui a soutenu les actions des gouvernements depuis quelques années au Canada en matière de privatisation, de déréglementation et de sous-traitance. «Des idées de déréglementation circulent au Québec et il faut exiger que le premier ministre Robert Bourassa ne mette pas en application le rapport Scowen sur la déréglementation ainsi que les rapports Gobeil et Fortier portant sur la privatisation et la sous-traitance », a ajouté M. Daoust.

La FTQ a même qualifié d'imposture les intentions gouverne-

mentales, précisant que le pays traversait présentement une crise aussi grave qu'au cours du début des années 1970 et qu'il était du devoir des syndicats de tout faire en leur pouvoir afin d'empêcher un retour en arrière.

Lors du colloque, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, n'a pas mâché ses mots à l'endroit du gouvernement et a donné l'exemple d'une «privatisation sauvage», celle de Quebecair, où près de 300 syndicats ne se retrouveront probablement pas d'autre emploi dans le domaine de l'aéronautique.

La FTQ souhaite et exige même du gouvernement des débats publics et des commissions parlementaires sur tous les projets de privatisation, de déréglementation et de sous-traitance. Sans réclamer d'élections sur le sujet, la centrale syndicale estime que de telles décisions pourraient bien faire l'objet d'un ré-

férendum ou être l'enjeu de futures élections.

Bien que le type de mobilisation des troupes syndicales n'ait pas encore été établi, il se dégage du colloque une volonté très nette des délégués de livrer une bataille farouche contre toute tentative des deux gouvernements de liquider les acquis des 20 dernières années, de démembrer de multiples sociétés d'État, de démanteler les organismes publics et de changer fondamentalement les règles actuelles du jeu.

Le secrétaire général de la FTQ a précisé qu'on avait déjà de nombreux exemples des intentions gouvernementales. M. Daoust faisait alors allusion à la récente vente de Quebecair, aux intentions du gouvernement de privatiser Madelipêche et la mine de sel Seleine aux Iles-de-la-Madeleine et à la fermeture des usines d'entretien du CN à Montréal au profit de Winnipeg par le fédéral.

## CONTRATS D'ASPHALTAGE DES ROUTES DU QUÉBEC

### La part du lion va aux contracteurs qui ont contribué à la caisse du PLQ

■ QUÉBEC — La plupart des contrats d'asphaltage des routes du Québec sont octroyés sans appels d'offres à des entrepreneurs ayant financé la caisse électorale du Parti libéral.

NORMAN DELISLE

de la Presse Canadienne

Un relevé des engagements financiers du gouvernement d'avril à juillet 1986 effectué par la Presse Canadienne indique en effet que la plupart des bénéficiaires de contrats d'asphaltage inférieurs à \$400 000 ont contribué au fonds électoral libéral en 1985. Certains ont versé également au fonds du Parti québécois la même année.

La Presse Canadienne, après avoir vérifié les contrats du ministère des Transports, a obtenu les noms des dirigeants des entreprises choyées et a vérifié si ces noms apparaissent dans la liste des souscripteurs libéraux.

Voici quelques exemples tirés des onze cas vérifiés:

■ Les Entreprises Beau Bassin de New-Richmond, ont eu au cours de cette période sept contrats valant \$1 576 000 pour des réparations de routes dans le comté de Bonaventure. Le président de la compagnie Armand

Lelièvre a versé \$625 au Parti libéral tandis que le contrôleur de l'entreprise, Mme Liette Poirier, y est allée d'un chèque de \$275;

■ Continental Asphalte de Shawinigan, à qui le ministère du Transport a confié quatre contrats valant \$781 500 pour différents travaux routiers en Mauricie, est dirigé par Yvon Hoult et Yvan Morneau, qui ont versé respectivement \$2 000 et \$1 000 au parti;

■ pour Inter-Cité Construction de Chicoutimi, on relève quatre contrats de réfection de routes au Saguenay, pour une valeur de \$533 900. Le président de l'entreprise Réal Rivierin et le vice-président Lionel Major sont des contributeurs libéraux de \$900 et de \$300;

■ en Estrie, Couillard Construction de Coaticook a trois contrats valant \$559 170 pour des travaux sur différentes routes de la région. Émile Provencher, président de l'entreprise, y est allé d'un \$400 à la caisse du PLQ;

■ Marcel Fortier, de Pavages Mégantic du Lac-Mégantic, est contributeur de \$1 000 au PLQ tandis que le ministère des Transports verse \$430 700 à l'entreprise pour divers travaux routiers;

■ à Jonquière, Compagnie Asphalte avait cet été des contrats de \$294 000. Son directeur général Bernard Brassard est inscrit comme ayant versé \$2 700 sur les listes libérales.

D'autres entrepreneurs régionaux spécialisés en asphalte et détenteurs de contrats de l'État voient également leur nom dans la liste des contributeurs libéraux. C'est le cas de Denis et Yves Pouliot de Saint-Georges-de-Beauce (Pavages Abénakis et Russell Pouliot Inc.), des Entreprises Jacques Dufour dans Charlevoix ou de Pierre Baillargeon Ltée dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ironiquement, plusieurs de ces contributeurs libéraux n'ont pas couru de risques et ont aussi versé à la caisse du Parti québécois. Notons le cas d'Armand Lelièvre de New-Richmond (\$400 au PQ de Bonaventure), Jacques Dufour de Baie-Saint-Paul (\$250 au PQ de Charlevoix) et Réal Rivierin de Chicoutimi (\$700 au PQ de Chicoutimi et \$250 à celui de Jonquière).

Côté

Pour le ministre des Transports Marc-Yvan Côté, qui est en même temps organisateur libéral pour l'Est du Québec, il n'y a rien d'anormal au fait que

ces contrats d'asphaltage soient octroyés sans appels d'offres.

«Il y a une convention entre le ministère et l'association des entrepreneurs pour accorder de façon discrétionnaire le contrat à l'entrepreneur régional dont les installations sont situées les plus près des travaux à réaliser », a expliqué le ministre à la Presse Canadienne.

Cette politique, qui s'applique pour les contrats de moins de \$400 000, vise à réaliser des économies sur le transport des matériaux et de l'équipement, selon le ministre.

M. Côté a expliqué que le prix unitaire des travaux est négocié au printemps et ne peut être augmenté unilatéralement par l'entrepreneur au cours de l'année.

Si jamais ce n'est pas l'entrepreneur le plus près qui est choisi, le ministre doit demander un décret dérogatoire spécial auprès du Conseil du trésor.

Quant au fait que ces entrepreneurs versent tous à la caisse libérale, M. Côté signale que c'est leur droit et que certains ont même pu verser à la caisse du Parti québécois lorsque ce dernier formait le gouvernement. Il a raison dans au moins trois cas.



Le premier ministre Brian Mulroney a pris un bain de foule, hier, avec son plus jeune fils Nicholas, à la Foire annuelle d'Ancaster, une municipalité voisine de Hamilton. photolaser CP

## FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

### Ryan devra convaincre ses collègues

■ QUÉBEC — Tout se paie. S'il s'avère indispensable — et cela fait peu de doute — de revampier les universités québécoises, c'est nécessairement à coup de millions que la besogne va s'accomplir. Et c'est le Conseil du trésor qui signe les chèques.

«Quel est l'argument qui va nous permettre de dire à nos collègues au gouvernement: voici...», lance le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, à un intervenant à la Commission parlementaire sur le financement des universités.

Le ministre usera souvent de formules de ce genre au cours des prochaines semaines, à l'intention



MARIO ROY

de notre bureau de Québec

des professeurs ou des administrateurs d'université, des diplômés, des étudiants, des ex-étudiants, des chercheurs... bref, des porte-parole des 111 organismes qui ont présenté un mémoire et qui réclament principalement, toutes circonlocutions écartées, l'injection de sommes supplémentaires dans le réseau de l'enseignement supérieur.

Pour mémoire, rappelons que le système d'enseignement universitaire repose sur quatre universités francophones (dont le réseau des 11 constituantes de l'Université du Québec), trois universités anglophones, et des écoles affiliées.

Ces institutions dépendent cette année tout près d'un milliard et demi de dollars, dont \$1,1 milliard vient directement de Québec, en dépit de quoi leur déficit accumulé file allègrement vers les \$100 millions.

Les universités emploient 30 000 personnes dont 7 000 professeurs réguliers, et leur clientèle (temps plein et temps partiel) atteint les 200 000 étudiants.

Les problèmes sont connus: anomalies de structures, fléchissement de l'investissement par étudiant, vieillissement du corps professoral, désuétude des équipements et des ouvrages de référence sont parmi les plus constamment évoqués.

De tout cela, M. Ryan n'a pas à être convaincu.

«On discute du problème du financement des universités depuis une dizaine d'années. Et on a fait la preuve en noir sur blanc à plusieurs reprises que la valeur réelle des revenus de nos universités par étudiant n'a cessé de diminuer», résume-t-il.

Ce dont le ministre a besoin, c'est d'un arsenal destiné à contre-attaquer ses «collègues du gouvernement», comme il le dit, ceux-là même qui ont subi l'assaut, en juillet, de cette sorte de char d'assaut piloté par Paul Gobeil et qui prend la forme du rapport du groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales.

L'esprit du rapport Gobeil est certainement assez peu compatible, c'est le moins qu'on puisse dire, avec des hausses de budget de quelque secteur de l'État que ce soit. Et la lettre du rapport, au chapitre de l'enseignement universitaire, parle surtout de hausser de façon spectaculaire les frais de scolarité, d'alourdir la tâche des enseignants, de fermer le siège social de l'Université du Québec.

Avec un sens pratique empreint d'une remarquable lucidité, c'est la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec qui a sans doute le mieux adapté sa pensée au goût du jour. Et a, par la même occasion, parfaitement situé le terrain sur lequel doit avoir lieu le combat.

Le mémoire déposé par la Conférence, un docu-

ment de 48 pages, est truffé de citations empruntées à des dirigeants de grandes entreprises et de tableaux comparatifs destinés à situer l'université québécoise par rapport à sa contrepartie ontarienne, la province voisine étant devenue, comme chacun sait, le modèle à suivre dans tous les domaines.

«L'avenir économique du pays commence précisément dans nos institutions d'enseignement supérieur», lit-on en exergue, sous la plume du président de Northern Telecom Limitée, David G. Vice.

M. Vice est en bonne compagnie, puisque les différents chapitres du mémoire sont coiffés de citations exprimant des opinions similaires — et d'ailleurs difficilement réfutables — venant des porte-parole de l'Association des manufacturiers canadiens, ou de General Electric, ou de Bell Canada.

«À défaut d'être prêts à investir dans l'enseignement supérieur des sommes comparables ou supérieures à celles qu'investissent d'autres pays, nous courons le risque quasi-certain de compromettre toute amélioration réelle de la productivité à long terme au Canada», dit par exemple Jean de Grandpré, de Bell Canada.

«Il est réconfortant pour nous d'entendre ces vérités dites par d'autres bouches que les nôtres», se réjouissent les recteurs et principaux, avant de conclure: «On n'échappe pas à la nécessité d'augmenter à court terme les ressources des universités».

Il est clair que ces ressources vont devoir venir, pour la plus grande part, directement de Québec.

Un gâteau que l'on pourrait garnir d'hypothétiques et négociables enveloppes supplémentaires en provenance d'Ottawa; de fonds de tiroir durement arrachés au système par de complexes opérations de «rationalisation»; de l'élargissement de certaines formules — il en existe déjà — mettant à contribution l'entreprise privée.

Dans cette valse des millions, les revenus que l'on

tirera d'une inévitable hausse des frais de scolarité sont négligeables — pour le gouvernement, pas nécessairement pour les «bénéficiaires» de cette mesure.

Le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) estime à \$7 millions le crédit net que les institutions tireraient de la multiplication par deux des frais actuellement imposés, qui sont en moyenne de \$540.

Le fait est que ces frais sont au même niveau depuis vingt ans, en chiffres absolus s'entend, puisque l'inflation a grugé leur valeur réelle; qu'ils sont deux, trois ou quatre fois plus lourds dans les autres provinces; qu'aucune logique inébranlable n'oblige le Québec à perpétuer cet état de choses.

Si tout le débat semble s'animer autour de cette question, c'est bien sûr que la hausse à venir a valeur de symbole.

Le ministre de l'Enseignement supérieur a raison de dire que, si le Parti libéral du Québec a erré en promettant à ses jeunes électeurs de maintenir le gel des frais de scolarité, il doit maintenant reconnaître sa méprise et faire marche arrière.

Ce qui est fâcheux, c'est qu'au moment de la campagne électorale, il y a moins d'un an, M. Ryan, tout comme son chef et ses collègues, ne pouvait ignorer que le pari serait impossible à tenir.

Idem pour la parité de l'aide sociale promise elle aussi aux jeunes; et pour la réduction du personnel politique, les fameux 300 attachés politiques embauchés par le Parti québécois.

Cela nous ramène au folklore des promesses électorales qui, peut-être plus que tout, sont à la source du scepticisme, de la méfiance et même de l'hostilité qu'entretient une large fraction de la population, à commencer par la jeunesse, envers notre système politique.

Est-ce que cela aussi n'a pas une certaine importance?

SPECIAL  
LES BELLES  
BOUTIQUES

Les belles boutiques de Montréal, on peut les fréquenter au hasard de la promenade, ou attirés par un grand nom. Cette fois-ci, notre cahier vous les suggère par le biais des créateurs, français, italiens et québécois, qui y présentent leurs œuvres, de bijoux ou d'accessoires. Oui, de quoi s'agisse de vêtements, de bijoux ou d'accessoires. Oui, de grands noms, de bien belles boutiques!

AUJOURD'HUI  
DANS

la presse

## Police et grève

Est-ce un courant de résignation ou un mouvement de démission morale qui s'empare de l'Union des municipalités du Québec? À moins que les maires et les fonctionnaires municipaux, réunis à Montréal ce week-end pour réfléchir sur l'organisation policière, ne soient tous gagnés par cet «écœurement» dont parlait samedi soir leur président, M. Jean Pelletier, maire de Québec.

Le téléjournal a lâché la nouvelle en soirée, développée et amplifiée par LA PRESSE du dimanche: les quelque 300 participants à la réunion de l'UMQ se sont prononcés en faveur de l'octroi du droit de grève aux policiers. Étonnement général.

Pourquoi cette décision inattendue? Parce qu'il vaut mieux, disent les délégués des municipalités, tolérer une grève légalement déclarée que de supporter plus longtemps les imprévisibles «moyens de pression» que les policiers mécontents exercent sur les autorités municipales pour obtenir gain de cause.

Comme s'ils voulaient ensuite atténuer cette prise de position, maires et fonctionnaires municipaux prennent la précaution d'assortir le droit de grève de conditions qui, aux yeux de n'importe quel syndicat sérieux, rendent dérisoire et futile l'exercice de ce droit. Il faudrait, premièrement, que les représentants de l'employeur au sein du corps de police, c'est-à-dire les gradés et les officiers, soient désyndicalisés; il faudrait, deuxièmement, que soit établie la liste des services essentiels à maintenir en cas de grève.

À la décharge des maires et cadres municipaux réunis au Palais des congrès samedi, il faut dire qu'ils ne sont pas les auteurs de cette proposition qu'ils ont toutefois cautionnée sans en mesurer la portée. Elle est contenue dans le rapport d'un Comité d'étude sur la police municipale, présidé par M. Serge Robillard, membre du Comité exécutif de la Ville de Longueuil. Déposé en mai dernier, le document ouvre d'intéressantes perspectives de solution quant à l'organisation de la police en milieu municipal. Au chapitre des relations de travail, les auteurs lancent une hypothèse qui «commande beaucoup de prudence» mais qui n'en mérite pas moins «d'être étudiée sérieusement».

Il est douteux que les maires et les fonctionnaires aient examiné avec prudence et étudié sérieusement l'idée du droit de grève dans la police. S'ils y avaient mis plus de réflexion, ils auraient d'abord reconnu, comme le soulignent avec raison hier MM. Dupras et Doré, que la notion même de «service essentiel» devient absurde dans un tel débat puisque, par sa nature même, par la mission qui lui est confiée, un service de police est essentiel à la collectivité qu'il protège. Toutes les composantes du service — autant les services administratifs que l'entretien des véhicules — répondent à une fonction essentielle. Le même raisonnement s'applique du reste aux centres hospitaliers.

Quant à la désyndicalisation des cadres, gradés et officiers, elle s'impose à l'évidence, et dans n'importe quel contexte, avec ou sans droit de grève. Comment assurer un encadrement intelligent, une discipline éclairée et une autorité véritable quand les policiers sont syndiqués jusqu'au grade de capitaine? C'est déjà une aberration. Il n'est donc pas nécessaire d'accorder le droit de grève aux policiers pour s'en rendre enfin compte et y mettre un terme.

Les élus et les cadres municipaux sont allés plus loin samedi: en cas de conflit de travail, ils réclament pour le pouvoir municipal le droit de lockout. On voit d'ici la scène: d'un côté les officiers assurant l'ordre, de l'autre les policiers mis à pied par lockout et semant le désordre.

Il est urgent de procéder à une réorganisation des services de police dans les municipalités afin d'accroître l'efficacité, la compétence et la motivation des hommes et des femmes qui s'y trouvent, afin d'assurer une meilleure répartition des coûts entre petites, moyennes et grandes municipalités, afin de préciser davantage les rôles respectifs de la SQ et des polices locales.

Parce que la situation policière se dégrade sur l'ensemble du territoire, parce que les défis sont plus redoutables dans les conseils municipaux, parce que les problèmes du maintien de l'ordre et de respect des individus se multiplient et s'aggravent, voilà que nos élus et cadres municipaux démissionnent devant les difficultés.

Un corps de police en grève n'exercerait pas un «droit»: il contredirait sa raison d'être en répandant l'insécurité et l'anarchie. L'UMQ doit recommencer son colloque à zéro.

Michel ROY

## Des abribus pour tout le monde

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a réagi très brutalement à l'endroit de l'administration municipale qui s'approprie à octroyer un important contrat d'abribus à la firme américaine Mediacom. Et il est fort possible que le RCM ait bien raison de réagir de la sorte.

On connaît le projet: il s'agit d'ériger des abris aux arrêts d'autobus, abris financés par la publicité destinée autant à la clientèle des transports en commun qu'à la foule des trottoirs et à celle des rues. Sans qu'il n'en coûte rien aux usagers, le service des transports en commun se dote d'un instrument important et sûrement fort apprécié.

Dans cette page, j'ai appuyé le projet, d'autant plus qu'il offrirait aux Montréalais un avantage qui semble de plus en plus utile sinon nécessaire: il leur permettrait d'être informés, par un système de radio privée, des mouvements du système de transport public à toute heure du jour et de la nuit. Avantage important, essentiel.

Or, la présentation de ce projet se faisait à la Ville de Montréal qui avait lancé un appel d'offres. Et la Ville de Montréal a choisi parmi les sept firmes intéressées celle dont l'offre lui paraissait la plus avantageuse et la plus profitable: Mediacom.

Mais le RCM s'insurge. Et le président du conseil d'administration de la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal, M. Yves Ryan, également: ils n'aiment pas cette entente.

En fait, cette entente entre la Ville de Montréal et Mediacom comporte des avantages certains: Montréal profitera de revenus additionnels, importants si on considère une période d'une vingtaine d'années, tout en offrant des abris à ses contribuables. Voilà qui devrait satisfaire tout le monde.

Mais le projet a également ses lacunes. D'abord, parce que seuls les Montréalais en profiteront, alors que les autres citoyens de la CUM devraient bénéficier d'un même avantage; ensuite c'est la Ville de Montréal qui empochera les revenus alors qu'ils pourraient enrichir la STCUM qui peine sous les déficits tout en demeurant responsable des services offerts à sa clientèle; enfin, c'est un projet limité que présente la filiale d'une société américaine à la Ville: une autre firme, totalement canadienne, propose un système de musique et surtout d'information aux passagers, ce qui paraît être un avantage important, dont il ne faudrait pas se priver.

Il est donc normal que les villes de banlieue réagissent violemment. Pas toute la CUM, évidemment, puisqu'elle est à moitié composée de représentants de Montréal. Mais les autres ont le sentiment de se faire rouler par la grande ville.

Leur réaction est d'autant plus agressive que plusieurs membres de la CUM se souviennent que leur ancien président, M. Pierre DesMarais II, avait lui-même présenté un projet semblable englobant toute la CUM, il y a quelques années. Et la Ville de Montréal s'y était opposée... Même ceux qui savent pardonner les injures en conservent malgré tout la mémoire.

Les Montréalais seront d'accord avec l'opposition: ils vont tous préférer un service qui touche tout le circuit, qui appartient à des Canadiens, qui les informe davantage et qui rapporte des profits à la Société qui compte de plus en plus sur eux pour éponger ses déficits.

Ce qui signifie qu'il vaut la peine d'arrêter immédiatement la progression des démarches pour les reprendre d'une façon plus globale, plus satisfaisante et probablement plus juste: c'est un de ces moments où le bien des Montréalais passe par la CUM.

Jean-Guy DUBUC



(Droits réservés)



Marc Laurendeau

## Une décision équitable grâce au ministre bavard

(Collaboration spéciale)

Lundi dernier, le juge Michel Paquin, de la Cour municipale de Mirabel, ordonnait l'arrêt des procédures intentées contre le journaliste Bertrand de la Grange, reporter à Radio-Canada, et son cameraman, Michel Kinkead, tous deux accusés de méfait public.

Dans le but de démontrer les failles dans la sécurité aux aéroports de Mirabel et de Dorval, ils avaient préparé, pour diffusion le 8 avril dernier, un reportage dans lequel M. de la Grange, muni d'un pistolet de départ et de faux bâtons de dynamite, réussissait à monter à bord d'un avion de People Express, en partance vers New York.

Traité de manière discrète par les médias, ce jugement mérite toutefois qu'on s'y attarde. Car il étonne moins par sa conclusion, équivalente à un acquittement, que par les motifs invoqués. Le juge Michel Paquin soutient que les déclarations de M. John Crosbie, ministre de la Justice au moment de l'incident, avaient enlevé au journaliste toute chance de bénéficier d'un procès juste et équitable.

Rapportés dans LA PRESSE du 22 avril dernier, les propos de M. John Crosbie ne ressemblent guère à quelque attaque insidieuse ou à une charge hystérique. À l'extérieur de la

Chambre, le ministre de la Justice déclarait: «Ce qui s'est passé était une claire violation de la loi et je ne vois pas pourquoi cela devrait être encouragé. Insistant peu après sur sa notion de «claire violation de la loi», M. Crosbie précisait: «Ce n'est pas moi qui décide s'il a violé la loi ou pas... Ça semble être une violation de la loi. Le tribunal déterminera cela.»

Pressé de questions aux Communes, le ministre de la Justice affirmait: «Un journaliste ne peut être au-dessus des lois. Il doit être poursuivi, comme doit être poursuivi tous ceux qui traversent les contrôles d'un aéroport ou d'ailleurs avec une arme.»

Certes, on peut trouver que le ministre Crosbie endossait un peu rapidement et sans nuances une application mécanique de la loi. Il semblait en effet ne tenir aucun compte de l'intention criminelle ou de la «mens rea», qui doit être prouvée ou présumée, selon les cas, en vertu du droit criminel. Le journaliste agissait moins pour causer des inconforts (retard, frayeur) que pour signaler de sérieuses lacunes.

Mais, quand on examine l'ensemble des propos de M. Crosbie, on constate qu'il tentait maladroitement de justifier la décision de la Gendarmerie

royale, qui venait de déposer un chef d'accusation. Loin de s'ingérer dans une procédure judiciaire, le ministre s'efforçait d'expliquer (sans préjuger du résultat final) pourquoi elle avait été intentée et pourquoi le gouvernement Mulroney n'utilisait pas son propre pouvoir d'interrompre la poursuite.

Il faut qu'un juge ait l'écorce bien sensible et l'objectivité bien fragile pour se sentir incapable d'émettre une opinion libre et éclairée, après les déclarations de M. Crosbie. En général, la population est habituée à prendre les déclarations des politiciens avec un grain de sel, à faire la part de la partisanerie.

Avançons une hypothèse plausible. Ce jugement marque un jalon dans la lutte sourde que se livrent le pouvoir judiciaire et l'Exécutif. Le magistrat a peut-être voulu servir un leçon à un ministre trop bavard qui, paradoxalement, s'était engagé publiquement à assurer l'indépendance des tribunaux. Me Jean-Claude Hébert, l'avocat de M. de la Grange, a utilisé adroitement le penchant naturel des juges à préserver leur autorité contre toute intervention extérieure.

Une autre possibilité: le juge Paquin peut avoir perçu, dans un tel dénouement, une issue commode et honorable. En ef-

fet, le magistrat évitait d'avoir à appliquer au cas de de la Grange la lettre de la loi, dans un contexte où la justice naturelle pouvait vraisemblablement être desservie. Car le journaliste avait agi en fonction de l'intérêt public.

En effet, moins d'un an après que le Boeing 747 d'Air India ait explosé en plein vol, à cause d'une bombe introduite dans un bagage à Mirabel, Bertrand de la Grange réussissait à prouver que Dorval et Mirabel-démeraient de véritables passoirs.

Le test effectué par M. de la Grange venait prouver que, malgré les déclarations officielles rassurantes des autorités, la situation n'avait guère changé.

Sept mois plus tôt, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) avait approuvé de nouvelles mesures de sécurité pour ses membres. Un mois avant le reportage d'Éric, Air Canada, mandataire de toutes les autres compagnies d'aviation pour retenir les services d'une agence de sécurité, avait déclaré que le conflit de travail à l'agence Burns n'affectait ni la qualité des services offerts ni la sécurité des passagers. On trouve éminemment utile que M. Bertrand de la Grange ait rétabli les faits.

### POINT DE VUE

## Mirabel: éléphant blanc ou cheval de Troie?

La guerre des aéroports Dorval-Mirabel qui secoue la grande région montréalaise finit par être lassante.

Chaque camp aligne ses sympathisants au point que les pro-Dorval et les pro-Mirabel en sont presque arrivés à faire un recrutement au porte à porte. Il n'est pas de groupuscule, il n'est pas de politicien en campagne, de maire ou d'échevin en quête de réélection qui ne sente le besoin de prendre parti pour l'une OU l'autre option. Soit! C'est ainsi que la démocratie se joue.

D'éléphant blanc, Mirabel (avec un nom si poétique) s'est mué en cheval de Troie, ouvrant ses flancs généreux au fil de la zizanie. Entre-temps, Toronto raffermirait son emprise sur le transport aérien au Canada.

Notre intérêt dans ce dossier? Celui de deux citoyens qui refusent de se laisser enfermer dans ce qu'ils considèrent un faux dilemme et qui souhaitent que tous les atouts de Montréal,

comme ville internationale, soient pleinement valorisés. Dorval? À coup sûr!

Il est au moins un aspect du dossier qui fait consensus: la nécessité de centraliser le trafic passagers à l'aéroport de Dorval. Qu'Air Canada ait décidé de loger ses services d'entretien des avions dans cet endroit nous apparaît, dans cette perspective, d'une saine logique.

On s'inquiète d'un engorgement éventuel à Dorval? Pourquoi alors ne pas miser sur l'aéroport de Cartierville (Canada) pour y concentrer (graduellement) les vols locaux et régionaux? Les possibilités d'expansion existent pour cet aéroport.

Il serait aisé et relativement peu coûteux, nous semble-t-il, de relier Dorval à Cartierville par monorail (technologie/Bombardier). Autre avantage: l'aéroport de Cartierville est à proximité des grandes voies routières ainsi que des moyens de transport en commun: mé-

tro (station Côte-Vertu) et train Deux-Montagnes-Montréal (station Val Royal).

Mirabel? À coup sûr, aussi!

Que peut-on faire pour revitaliser Mirabel et en rentabiliser l'exploitation sinon à court terme du moins à plus longue échéance?

— Créer un pôle d'attraction en y installant les activités de Canadair. L'implantation d'industries-satellites, le développement domiciliaire et de l'infrastructure hôtelière s'inscrivent sans nul doute dans le sillage de Canadair;

— Entretien, en totalité, des CF-18;

— Concentration du trafic cargo;

— Maintien de certains vols nationaux;

— Mise sur pied du premier Salon nord-américain de l'aérospatiale à l'instar de celui de Farnborough (Angleterre) ou de celui de Le Bourget (France);

— Entretien de certains types d'avions militaires ou commerciaux;

— Préparer Mirabel à la venue des avions (hydrogène) des prochaines décennies.

Nous sommes conscients que toute solution — y compris celle que nous proposons — comporte son lot d'inconvénients: Nous sommes tout aussi conscients qu'il faudra accepter de payer un certain prix pour sortir d'une impasse qui a déjà trop duré.

Il nous tarde de voir un peu d'imagination dans ce dossier. Il nous tarde d'entendre enfin l'expression claire d'une volonté de redonner à Montréal la place qu'elle doit occuper dans le domaine du transport aérien.

Ce n'est pas dans cinq ans qu'il sera temps d'agir. Les aéroports de la région montréalaise seront alors fossilisés.

André BOLDUC, économiste  
George GELLATLY, ingénieur

TÉMOIGNAGE

À propos de Françoise Gaudet-Smet De la mort à la vie

Pour se résigner à la fatalité de la mort, «C'est la vie!» rappelle le langage populaire avec son bon sens habituel. La mort après tout fait bien partie de l'existence.

Jacques HOVSÉPIAN

Les pages entières de nécrologies qui paraissent dans les quotidiens ne reflètent pas moins ce paradoxe: mieux que dans les cimetières, des défunts environnés de leurs survivants, arborés de leurs souvenirs, nous parlent aussi de la vie à travers leur mort. Immanence de celle-ci et continuité de celle-là en filigrane, Auguste Comte n'écrivait-il pas que «l'humanité se compose de plus de morts que de vivants», constatant par la même occasion que les premiers gouvernent les seconds. Comme un écho, Lermontov de sa lointaine Russie dissequant le présent dans le passé, relevait pour sa part que «l'histoire d'une âme humaine, même de l'homme le plus insignifiant, est presque plus intéressante et utile que l'histoire d'un peuple entier.»

De la vie d'un homme ou d'une femme d'hier ou d'aujourd'hui à celle d'un peuple, nul doute que les routes se croisent parfois. Dans l'excellent ouvrage sur Marie Gérin-Lajoie, par exemple, que publiait Hélène Pelletier-Baillargeon il n'y a pas très longtemps, la biographie de la fondatrice de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil se confond presque avec l'action sociale et le combat féministe au Québec dans la première moitié de notre siècle. Inversement, l'actualité est si présente dans la pensée et l'oeuvre de cette militante que ses luttes rejoignent à plusieurs égards celles qui sont menées encore de nos jours.

Marie Gérin-Lajoie s'est éteinte en 1971. Depuis, combien d'autres figures ont disparu au Québec en marquant dans l'histoire, comme on a coutume de le dire. Parmi elles, il y a moins d'un an seulement, François Hertel, Florence Fernet-Martel, le cardinal Maurice Roy, l'archevêque Georges Cabana, les juges André Montpetit et Antoine Rivard, Roger Duhamel, Léon Lortie, Pierre Des Marais, Jean-Marie Laurence, Raymond Grenier... J'en oublie certes. Leur discours et leur action dans divers domaines continuent d'agir et agiront peut-être encore longtemps sur nos modes de vie et de pensée, individuels ou collectifs, dans la cité ou dans nos foyers. Plusieurs de ces derniers ont perdu aussi sans doute un père ou une mère au cours de la même petite année, liens encore plus directs avec l'histoire de chacun et avec l'histoire tout court. Jean-Paul Desbiens les évoquait à propos de sa mère qui s'est endormie il y a quelques mois à l'âge de 92 ans et qui, disait-il, représentait des milliers de femmes de sa génération et de la génération suivante. Une de celles-ci justement, une autre mère aussi attachante, en juin dernier ayant rendu l'âme — comme «on disait jadis» de préciser sa fille Rolande Allard-Lacerte —, venait ou plutôt paraît nous confirmer à son tour

combien nos aînés sont dignes de l'histoire. Ces deux mères, parce qu'elles semblaient avoir été comblées de leur identité, de leur maternité et de leur vieillesse.

Dans son «âge finissant», Françoise Gaudet-Smet qui nous a quittés tout récemment jouissait, elle, depuis longtemps déjà d'une maternité quasi nationale, son fils unique ne pouvant seul suffire à sa générosité. D'une génération à l'autre, en partant du début du siècle, des milliers et des milliers de Québécoises recevront ce que cette journaliste-écrivain-éducatrice populaire, apôtre de la vie terrienne et familiale, aura appris «par oreilles», pour employer sa propre expression qui figure d'ailleurs en tête du premier volume de son autobiographie.

Celle dont on disait dès son enfance qu'elle ne sera jamais aisée à décourager une fois qu'elle aura entrepris quelque chose, a beaucoup écouté. Beaucoup parlé aussi pour transmettre «par coeur», selon toujours une de ses formules pittoresques et inépuisables, chez nous comme ailleurs au-delà de ses nombreux voyages, la vocation qu'appelle le terroir «pour des fidélités valables et permanentes».

Les siennes embrassaient le sol du Québec tout entier. Pour interpréter celui-ci à travers sa Claire-Vallée, Françoise Gaudet-Smet débordait d'anecdotes vécues ou ancestrales, exquises à souhait. Je n'oublierai jamais l'émerveillement d'une trentaine de journalistes d'Europe qui s'étaient arrêtés quelques heures à St-Sylvestre pour découvrir également la ruralité du pays qui leur offrait l'Exposition Universelle de 1967. Leur hôtesse venait de raconter avec sa verve légendaire l'histoire d'un homme de son comté de Nicolet, qui, exploitant à proximité d'une mine ou d'un entrepôt une voie ferrée de quelques kilomètres avait présenté avec ses compliments — et avec l'espoir de la réciprocité! — un laissez-passer de sa compagnie au président du... Canadien Pacifique! Sans se gêner de la disproportion qui sautait aux yeux de l'autre dans ce qui n'était à ses yeux qu'échange de bons procédés, il avait rétorqué très candide: «Mais nos deux chemins de fer n'ont-ils pas la même largeur?»

Pour Françoise Gaudet-Smet, femme d'esprit, l'analogie de son patelin avec le Québec immense n'en était pas moins sérieuse. C'est à la grandeur de sa patrie qu'elle célébrait, il va sans dire, «la beauté et la bonté de la terre», «les temps meilleurs que l'on n'attend pas mais que l'on fait», «l'expérience que l'on partage», «le bonheur gagné» et surtout «la joie de la continuation».

Dans cette continuation, certains laissent plus de foulées que d'autres. Aucune n'est insignifiante, et toutes, celles des petits comme celles des grands de ce monde, s'incrustent dans l'humanité toujours en marche. Beaucoup plus que «le souvenir tremblotant, l'image qui s'efface et les quelques traces éparpillées» qu'énumère Jean d'Ormeson.

Dormir sous les corridors aériens

Ce qui étonne dans ce qu'on pourrait appeler la «querelle des aéroports» c'est l'absence totale de référence à la qualité de vie des résidents qui habitent sous les corridors aériens.

Personne ne semble se souvenir des délégations qui se rendaient à Ottawa, avant l'ouverture de Mirabel, pour protester contre le bruit infernal des avions. D'ailleurs, beaucoup de gens ont soupçonné cette situation d'avoir été une des raisons de la dimension considérable de l'expropriation des terres de Mirabel. On voulait, semble-t-il, éviter que ce problème se reproduise à l'avenir.

Or, depuis cette époque, le nombre d'envolées s'est accru énormément et nous sommes à même de prévoir la condition intolérable qui nous sera faite, d'autant plus qu'on a repoussé de 23 heures à minuit l'utilisation des pistes.

Par exemple, au cours des dix derniers jours, nous nous sommes fait réveiller à trois et à quatre heures de la nuit par des avions «perdus». Ce matin même (12 septembre) un avion s'est envolé à 0h15 alors que 7 heures devaient être l'heure la plus hâtive. Que serait-ce si Dorval accueillait tout le trafic international? Pensons-y... Demain, il sera trop tard.

Germain NEPVEU Saint-Laurent

Les motos à La Ronde

Si on possède une motocyclette, on doit stationner ailleurs qu'à La Ronde, si on veut visiter ce site. C'est un règlement idiot, car ne doit-on pas nous laisser vivre comme tout le monde?

Nous sommes dans un monde à part parce que notre moyen de transport est une moto. J'ai même vu des gens se faire dire d'aller stationner à Montréal et de revenir en autobus.

La Ronde est en endroit touristique et on devrait, dès l'an prochain, nous permettre de stationner tout comme les voitures.

Ce règlement de la ville doit être modifié. Une moto, c'est un véhicule comme un autre, et ce stationnement est assez vaste pour nous faire de la place.

André RAMSAY Montréal

Sans pitié

A chaque rentrée de septembre, il y a plein de cas d'abandons d'animaux commis par des irresponsables. Animaux d'un été, joujoux des petits chers!

Ces jours-ci, un type a jeté sur l'échangeur Turcot une portée de chatons; ce fut un massacre.

Il faut se méfier de ces gens qui n'ont aucun respect, aucune pitié pour des animaux sans défense; ils n'en ont pas plus pour les humains.

Belle société civilisée! Denise ROCRAY Saint-Bruno-de-Montarville

Sur la morale sexuelle de l'Église

J'étais panelliste à l'émission «Droit de parole» de vendredi dernier 12 septembre (en reprise mardi 16); on cherchait à répondre à la question «La morale sexuelle de l'Église est-elle rétrograde»? M'étant vu refuser le «droit de parole» pendant toute la deuxième moitié de l'émission bien que je l'aie demandé à de très nombreuses reprises, je voudrais profiter de la presse écrite pour répondre à quelques opinions émises par certains participants.

On a beaucoup parlé des divorcés remariés et des homosexuels actifs et résolu à le demeurer. Laisser entendre comme on l'a fait que ceux qui leur ouvrent facilement l'accès aux sacrements du pardon et de l'eucharistie sont les seuls à être vraiment sensibles à leur souffrance est tout à fait faux.

Au long de ma vie sacerdotale, je crois que rien ne m'a fait autant souffrir que d'avoir à dire à ces personnes qu'elles sont aimées de Dieu mais ne peuvent communier au corps du Christ puisque «sur un point majeur elles ne communiquent pas à son enseignement. Et je ne suis pas le seul prêtre à le ressentir ainsi. Plusieurs fois j'ai touché du doigt la souffrance profonde de ces gens et il m'aurait été beaucoup plus facile de leur dire: «Je comprends votre douleur; dans votre cas, étant donné les circonstances, vous pouvez communier.» l'au-

rais enlevé deux souffrances d'un coup, la leur et la mienne, mais je l'aurais fait au prix de l'Évangile ou mystérieusement Jésus nous dit qu'il y a des souffrances rédemptrices et où il répète à ses apôtres qu'ils devront souffrir eux-mêmes en enseignant un message qui parfois fait mal, mais qui fait mal pour faire grandir.

Quant à laisser croire que la morale sexuelle de l'Église ne se trouve pour ainsi dire pas, puisée dans l'Écriture mais est principalement le fruit de pauvres moines desséchés et misogynes rien n'est plus faux encore une fois. En plus de présenter une signification de la sexualité et du mariage, la Bible est aussi très explicite en ce qui concerne les trois questions majeures traitées à l'émission: les divorcés remariés, les homosexuels actifs et les relations pré-maritales (cf. l'un des sens du mot grec «porneia»). De plus, l'Écriture devant être lue en Église, c'est ainsi que la Tradition la plus unanime et universelle a toujours compris nombre de textes dont je fais grâce au lecteur.

On s'est aussi scandalisé devant la façon autoritaire avec laquelle le Vatican aurait laissé tomber le couperet sur le moraliste américain Charles Curran. C'est passer sous silence le fait que le Père Curran est en pourparlers avec Rome depuis au moins 1979, que plusieurs fois il a eu l'occasion de faire valoir son point de vue en haut lieu et qu'il a aussi eu

le droit de se faire défendre par un tiers. C'est devant son obstination à répéter que si quelqu'un devait changer ses positions ce n'était pas lui mais bien le Magistère de l'Église que la Congrégation pour la doctrine de la foi lui a finalement retiré son droit d'enseigner publiquement des positions qu'il prétend catholiques et qui ne le sont pas. Il garde d'ailleurs toujours son droit à la dissidence privée en son âme et conscience.

Enfin, l'animatrice de l'émission est revenue plusieurs fois sur l'idée que dans l'Église certaines personnes doivent renoncer tout bonnement à leur sexualité en oubliant leur corps. C'est laisser sous-entendre que «sexualité» égale «activité génitales». Ce n'est pas parce que quelqu'un renonce, pour un motif religieux ou autre, aux activités génitales qu'il renonce à sa sexualité ou à son corps sexué. Les personnes qui pour des raisons évangéliques s'abstiennent de relations sexuelles continuent à vivre à fond leur sexualité dans la tendresse, l'amitié, l'ouverture aux autres, l'affection, la chaleur humaine qu'elles manifestent. Il suffit de voir Mère Teresa porter un enfant ou serrer un mourant dans ses bras pour voir que le dynamisme de sa sexualité l'a poussée au sommet de l'amour.

Michel SÉGUIN théologien Grand Séminaire de Montréal

Vers un extraordinaire hara-kiri

L'expérience de ces jours-ci ne fera pas changer d'idée concernant le programme «Droit de parole». Ces programmes n'éclaircissent rien et ne peuvent qu'ajouter à la confusion des esprits. On ne discute pas à quarante à la fois une question sérieuse, en poursuivant chacun de son côté des objectifs différents, à la lumière de philosophies différentes, etc. Autant vouloir tracer un sillon droit à tirer le boeuf chacun de son côté, et vingt à la fois. Le show peut être distrayant, il est surtout pitoyable.

Quant au débat sur la morale de l'Église, qui dure depuis déjà vingt siècles, il est faussé à la base quand il se joue sur la corde sentimentale, comme c'est habituellement le cas. «Voyez combien m'a fait mal la taloche de ma mère!», va crier la petite chez sa grand-mère, en se gardant bien d'avouer qu'elle a jeté pour la troisième fois dans la piscine son petit frère qui ne sait pas nager... Pleurons donc en chœur — Média en tête

— sur la pauvre petite, et laissons aller le petit frère avec l'eau de la piscine.

Il y a un principe élémentaire que l'on pourrait au moins rappeler occasionnellement, à savoir que la morale chrétienne opère comme la médecine. Les choses qu'elle interdit ne sont pas mauvaises parce qu'interdites, mais interdites parce qu'elles sont mauvaises et font du mal à ceux qui les font ou à ceux qui les subissent. Dit-on qu'un médecin est cruel parce qu'il interdit tel aliment à son patient, ou l'alcool, ou la cigarette? Serait-il le meilleur médecin de dire, souriant entre les dents: «Continuez, mon cher, mais n'oubliez pas de me mettre sur votre testament?»

Je comprends assez que des Québécois aient pu croire il y a vingt ans, que le divorce allait libérer de tous les maux; mais, aujourd'hui, qui le croit encore, après vingt ans d'expérience? Qui paie la note des enfants conduits

au suicide par le divorce de leurs parents? Des enfants traumatisés, incapables d'aimer, incapables de fonder eux-mêmes des foyers stables, prêts à la drogue, à l'alcool, à la délinquance pour se venger d'une société qui les a à ce point trahis?

Qu'on me pardonne, mais quand j'entends un catholique trouver rétrograde la morale évangélique, j'en ai la nausée. Je me dis que celui qui parle ainsi est ou bien naïf, ou bien effronté, ou bien pervers. Vit-il sur la lune ou voit-il où l'actuelle dénatalité de notre population nous conduit, et quelle en est la cause. Plus précisément, je trouve sa miséricorde bien criminelle et bien cruelle, en plus d'être infantile et très adolescente. Encore quelques années de cette miséricorde, et nous aurons fait un extraordinaire hara-kiri national. Il est d'ailleurs déjà plus qu'à moitié fait!

Edmond ROBILLARD, o.p. Montréal

Chanson-thème anglaise

Société Radio-Canada Montréal Quelle déception! Quelle aberration que d'avoir choisi une chanson-thème anglaise pour une émission qui se veut si prometteuse. (Objet: l'émission «Lance et compte».)

«... C'est à cause de la version anglaise», vous dites? Pourquoi, pour une fois, ne pas avoir fait l'infiltration culturelle à l'inverse et enfin permettre au Canada an-

glais d'ouvrir toutes grandes ses portes à la chanson québécoise? Ce n'est certes pas le talent qui manque de notre côté.

On aura beau, sous le couvert d'une pseudo-impuissance, s'en remettre au phénomène de l'attrait de la chanson anglaise ou américaine, voilà qu'encore une fois, c'est nous qui contribuons à l'invasion.

André RICHARD Rouyn-Noranda

Le chanoine Lionel Groulx, un valeureux patriote

Il y a des gens qui se prennent souvent pour d'autres; d'autres jugent généralement autrui selon ce qu'ils sont. En serait-il ainsi de Jacques Hébert qui eut l'insolence de qualifier odieusement d'imbécile le noble et illustre fils de l'Église québécoise et de la Nation française d'Amérique, le chanoine Lionel Groulx, notre gloire nationale?

Lors de l'émission de télévision, Le Point, du 27 juin dernier, à Radio-Canada, au cours d'une rétrospective de la carrière publique du maire Jean Drapeau — en disant cet imbécile de chanoine — l'outrecuidant Jacques Hébert n'insulta-t-il pas ipso facto le maire de la métropole laurentienne? Ce dernier étant admirateur, pour ne pas dire disciple du grand humaniste et éducateur émérite que fut notre maître à penser.

N'insulta-t-il pas aussi l'Université de Montréal, où fut exposée la dépouille mortelle du chanoine, dans le grand hall de cette institution; de même que les quelques six mille personnes et hauts-dignitaires qui assistèrent aux obsèques d'État de ce grand personnage en l'église Notre-Dame, de Montréal, en 1967, et officiers par le Cardinal Paul-Émile Léger qui prononça le panégyrique. Jacques Hébert insulta également le gouvernement québécois de l'époque, qui décréta que le jour des funérailles soit un jour de deuil national, que le drapeau national fleurdelisé soit en berne. De plus, il insulta les personnalités de toutes couches sociales, les journalistes, éditorialistes de toutes idéologies, tant français qu'anglais, qui rendirent hommage posthume au très regretté disparu. Il insulta aussi son ami et protecteur Pierre Elliott Trudeau qui écrivit personnellement une missive à la louange de notre historien national, en réponse à notre demande au gouvernement

fédéral d'émettre un timbre-poste commémoratif du centenaire de naissance du grand Lionel Groulx, en 1978. D'avantage, il insulta la nation, quatre générations de nos compatriotes qui furent de fervents admirateurs de ce chef de file, de ce héros national.

«C'est qu'il existe des élites morales et intellectuelles qui constituent la seule richesse durable des nations. Personne ne gagne à les mépriser, personne ne s'honore à les abaisser.» (dixit Roger Duhamel.)

Lionel Groulx, en plus de milliers de conférences et de cours, publia quelque trente-cinq volumes, plus de vingt brochures et opuscules, deux romans à thème nationaliste. À 68 et 69 ans (en 1946 et 1947) il fonda respectivement l'Institut et la Revue d'histoire de l'Amérique française de renommée internationale; il fonda la première chaire d'histoire du Canada, à l'Université Laval, de Montréal; il forma une pléiade d'historiens érudits. «Cet imbécile de chanoine» conseilla moult sommités du monde universitaire, des sociologues, des politiciens, qui allaient le consulter. André Laurendeau ne le qualifia-t-il pas de «l'un de nos maîtres de l'heure»?

Lionel Groulx, conférencier remarquable et recherché, porta la parole aux quatre coins de l'Amérique française; jusqu'en France. Délégué officiel de l'Université de Montréal et de l'Institut scientifique franco-canadien, il enseigna à la Sorbonne, à l'Institut catholique de Paris et à quelques universités de province. En 1951, il obtint le Prix de l'Académie française pour l'ensemble de ses oeuvres.

«Pionnier redoutable du nationalisme canadien-français, Lionel Groulx a eu et surtout mérité à peu près tous les prix possibles;

médailles, décorations, doctorats honorifiques; prix d'excellence en langues française, grecque, latine, anglaise, et en histoire moderne avec la médaille Leo Parizeau (1963) - (Réf.: Père Benoit Lacroix, o.p. — Collection Classiques canadiens).

Lionel Groulx: philosophe, prophète, penseur profond et fécond, éducateur national, remueur d'idées, historien-sociologue, romancier.

Voici l'opinion exprimée par Olivier Asselin (qu'a coup sûr l'on ne peut taxer d'enthousiasme de commande) dans sa magistrale étude intitulée L'abbé Groulx (1923):

«Avec la clairvoyance, la qualité maîtresse de l'oeuvre de l'abbé Groulx, c'est la vie. Pareil don d'évocation ne s'était rencontré chez aucun de ses devanciers. Il sait voir et il sait rendre. — Historien de civilisation — (...) Dès maintenant, la critique se doit de reconnaître dans l'oeuvre de l'abbé Groulx, le plus bel élément de l'actif intellectuel canadien-français. Sans attendre cette refonte qu'il annonce de son oeuvre, je salue en lui un maître de la recherche historique, un maître du style, un maître de la vie spirituelle, un maître de réflexion et d'énergies patriotiques.»

Si le même personnage, Lionel Groulx, eut été un fédéraliste notoire et complaisant, eut fait l'apologie du fédéralisme, etc., Jacques Hébert l'aurait-il qualifié d'imbécile?

Lionel Groulx mourut la plume à la main; jusqu'à la dernière seconde de sa vie fructueuse, laborieuse, il fut à l'oeuvre. Le jour même de son décès, on lança son dernier livre, Constantes de vie. Il fut constant toute sa vie, fidèle à lui-même, loyal envers sa nation (qu'il aime tant) ses compatriotes, sa patrie laurentienne, l'État français d'Amérique, loyal

envers Dieu et l'Église catholique. «Heureuses les nations qui ont de tels phares, ne fût-ce qu'une fois par siècle», s'exclame le Père Jean Genest, s.j., dans le numéro spécial juin-1968, de la revue l'Action nationale.

Son oeuvre fut grande, humaniste, monumentale; l'insolence impetiveuse, odieuse, de Jacques Hébert, monumentale!

Un jour, la Nation érigea des monuments à la gloire du valeureux patriote du 20e siècle qui nous montra les chemins de l'avenir, qui fut la conscience nationale; mais peut-être point à Jacques Hébert que nous croyions mort, ne nous souvenant point qu'il fut sénateur, n'eut été la nouvelle de son jeûne...

Les amis de Lionel Groulx le secrétaire Léandre FRADET



le café Laurier 394, Laurier ouest, Montréal 273-2484

N.B. Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur. Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés. L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions. Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Si possible écrire à la machine, à double interligne. Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse RENSEIGNEMENTS 285-7272. LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seules la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courtier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Press	285-7306
Concours annuels	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Années classées	285-6900	Certificats et professions, nominations	285-7320



Réginald Martel

## Une autre collection de poche

Toutes les maisons d'édition qui ont un fonds littéraire auront bientôt leur propre collection de poche. Une fois encore les efforts sont dispersés, alors que la nature du marché suggérerait une concentration encore plus forte qu'en France, où dominent trois collections seulement, Livre de Poche, J'ai Lu et Folio. L'individualisme de nos éditeurs semble incurable.

Voici donc une nouvelle collection de poche, Courant, lancée par VLB Éditeur. On a choisi pour l'inaugurer un des plus grands écrivains du Québec de tous les temps, Jacques Ferron, en offrant une nouvelle édition, respectueuse du texte original, de cette douce merveille qu'est *l'Amélan-chier*.



Jacques Ferron

La présentation est fort belle, la préface de Gabrielle Poulin aussi. L'édition a été préparée par des ferronistes compétents, Pierre Cantin, Marie Ferron et Paul Lewis. Elle contient une notice qui raconte l'histoire de l'édition du livre, des notes qui éclairent le lecteur d'aujourd'hui sur les allusions de Ferron à des événements et des personnages de son temps, des bibliographies de l'ensemble de l'oeuvre et des articles et études qui ont été consacrées à *l'Amélan-chier*, un choix de jugements et un sommaire biographique où il est écrit que Ferron a reçu le prix Duvernay pour des chroniques sur la Crise d'octobre parues dans l'hebdo *Le Canada français*.

Rétablissons la vérité. Ferron a reçu le prix Duvernay pour l'ensemble de son oeuvre. Ajoutons, pour la petite histoire, que ce ne fut pas facile de le lui accorder. Certains membres du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui se réserve le droit d'enterrer le choix du jury du prix Duvernay, n'appréciaient pas du tout le côté iconoclaste de Ferron. Il a fallu que le jury revienne plus tard à la charge pour faire approuver enfin son choix.

### Une librairie-café

La librairie Triangle, de Lon-

gueuil, emprunte à une récente mode américaine le concept de librairie-café littéraire. On sert croissants et muffins, café et jus de fruits dans un décor qui veut stimuler aussi les appétits de lecture. Les menus sont rédigés sur des jaquettes de livres et un babillard reflète l'actualité littéraire. La librairie reçoit, pour des séances de signature, des écrivains d'ici et d'ailleurs. Ses responsables entendent accorder une attention toute particulière aux commandes spéciales, pour répondre aux besoins de chaque lecteur. La librairie a été inaugurée officiellement hier.

### Un auteur du Bénin

Les éditions Naaman, de Sherbrooke, annoncent la parution, dans leur collection Amores, de *Brumes et Flammes d'espoir*, de l'auteur béninois Deyon Hountondji. « Il y a dans ces poèmes tout le foisonnement des langages et des cultures, toute la multiplicité des questions et des problèmes de l'homme. Et c'est là que chemine une trouée qui conduit à Dieu. » Naaman est une des rares maisons, ici et ailleurs, qui accueillent des écrivains francophones du monde entier.

### La poésie revient

La Place aux poètes renait avec la chute des feuilles. Ce temple de la poésie, animé par la vestale Janou Saint-Denis, ouvre sa saison le mercredi 1er octobre avec Janou elle-même et le poète et musicien Philippe Noireaut, qui dira et chantera ses textes. Le 8, on recevra François Charron et le 15, Louky Bersianik. Les soirées de la Place aux poètes ont lieu tous les mercredis à 21 heures à La Chaconne.

Janou Saint-Denis, qui n'a pas été gâtée dans le passé, a enfin reçu une bourse A du Conseil des arts du Canada. Elle s'est mise à l'écriture de *Poésie contre camelote*. Elle rentre de Liège où elle a représenté le Canada à la 15e Biennale internationale de la poésie. A Paris ensuite, elle a rencontré des poètes en vue de susciter des échanges.

### La part de Dieu

Micheline Lévesque, une des soeurs arrêtées à Rome pour possession de drogue, souhaitait qu'Antonine Maillet écrive la préface du récit que les soeurs feront de leur aventure. Bonne idée, encore que les héroïnes de Mme Maillet soient plutôt spécialisées dans la *flacatoune*. Tout n'est pas perdu, puisque l'éditeur, Jean-Claude Larouche, écrira un avant-propos à l'ouvrage des soeurs Lévesque, qu'il croit innocentes depuis qu'il les a visités à Rome l'été dernier.

Le livre pourrait avoir un certain succès. Si c'est le cas, l'Oeuvre Jésus le Nazaréen, dirigée par les pères Trinitaires, en tirera un certain profit puisque les soeurs veulent lui verser une partie importante de leurs droits d'auteur.



Les récipiendaires des prix du meilleur acteur et de la meilleure actrice dans la catégorie des dramatiques: William Daniels (*St. Elsewhere*) et Sharon Gless (*Cagney & Lacey*).

## NBC domine le palmarès à la 38e soirée des Emmys

PASADENA, Californie — La mini-série canadienne *Ann of Green Gables* a remporté le trophée de la meilleure émission de télévision pour enfants lors de l'attribution des prix Emmy qui était télédiffusée hier soir depuis Pasadena, en Californie.

Cette mini-série, qui avait été diffusée en décembre par CBC, a par la suite traversé la frontière sur les ondes du réseau américain PBS, co-producteur de la série d'émissions.

La comédienne, Colleen Dewhurst, originaire de Montréal, qui tenait le rôle de la mère adoptive d'Ann dans la série canadienne, a reçu le prix de la meilleure actrice de soutien dans la catégorie des émissions spéciales pour son rôle dans *Between Two Women*, du réseau ABC.

C'est le réseau NBC qui a dominé cette 38e édition des Emmy Awards, avec un total de 19 prix. Sa série dramatique *St. Elsewhere* a obtenu six distinctions, tandis que l'émission *The Golden Girls* a remporté le titre de la meilleure production dans la catégorie des comédies.

Le réseau CBS s'est vu décerner dix trophées, dont quatre pour sa série *Cagney & Lacey*, qui obtenu le prix de la meilleure émission dramatique pour la deuxième année consécutive. L'une des deux co-vedettes de cette émission, Sharon Gless, a obtenu le prix de la meilleure actrice dans cette même catégorie.

Les réseaux ABC et PBS n'ont récolté qu'un seul trophée chacun.

*Cagney & Lacey*, qui met en vedettes deux femmes policières, s'est mérité deux autres trophées, soit ceux de la meilleure réalisation et du meilleur acteur de soutien. Ces deux prix sont

allés respectivement à Georg Stanford Brown, mari de la co-vedette de la série, Tyne Daly, et à John Karlen, qui lui sert de mari à l'écran.

Le prix du meilleur acteur, dans la catégorie des dramatiques, a été accordé à William Daniels, pour son rôle dans *St. Elsewhere*. Parmi les cinq autres trophées remportés par cette série figurent ceux du meilleur acteur de soutien et du meilleur scénario.

Du côté des comédies, *The Golden Girls* a remporté trois trophées: meilleure émission, meilleur scénario et meilleure actrice principale (Betty White).

Dans la même catégorie, la vedette de *Family Ties*, Michael J. Fox, s'est classé meilleur acteur masculin. Les séries *Cheers* et *The Cosby Show* ont quant à elles reçu trois distinctions chacune.

Avec 148 nominations, NBC a dominé haut la main, et pour la première fois dans son histoire, la cérémonie annuelle des prix des « prime time » américains, dépassant largement les réseaux CBS (90 nominations), ABC (51) et PBS (30).

Au total, 42 trophées Emmy ont été attribués hier soir, ce qui s'ajoute aux 40 autres prix décernés lors d'une cérémonie préliminaire tenue le 6 septembre.

— UPI, AP et CP

## Huit finalistes au Festival de Granby

GRANBY — Silencieux mais très attentif depuis jeudi, le jury des soirées éliminatoires du 18e Festival de la chanson de Granby a rendu son verdict hier soir.

A mesure que les jours passaient, la tâche des juges Raymond Desmarceaux (CIEL-MF), Lise Richard (Trans-Canada), Serge Plaisance (CKOI-MF) Paul Cauchon (Le Devoir) et Sylvie Tremblay (chanteuse) a semblé se compliquer et hier, un peu comme samedi, personne n'aurait aimé se retrouver dans leurs souliers.

Évidemment, la plupart des candidats qui ont participé aux préliminaires étaient assis dans l'auditorium du cégep pour assister aux performances des derniers concurrents, en attendant la décision du jury, fin de la course pour 22 d'entre eux.

Denis Pleau, un auteur-compositeur de Donnacona a ainsi pu voir une concurrente inscrite dans sa catégorie, Loudia Levac, de Montréal, soulever l'assistance comme il l'avait fait lui-même la veille.

« C'est le fun, ça met de la compétition », a-t-il commenté sans toutefois paraître trop ébranlé.

Quant à Loudia Levac, elle n'a pas eu à subir ce genre de tension puisqu'elle n'a pas assisté aux trois autres soirées éliminatoires. Elle compose depuis 2 ans, mais chante depuis 12 ans. « Je suis venue à Granby avant tout pour être vue », dit-elle, espérant d'abord avoir la chance de chanter à nouveau au gala. Son vœu a été exaucé.

### Les finalistes

Voici les noms des huit finalistes qui feront les frais du gala du 4 octobre. Chez les auteurs-compositeurs-interprètes: Johanne Buisson (Montréal), Luc DeLarochellière (Laval-Des-Rapides), Loudia Levac (Montréal) et Denis Pleau (Donnacona). Chez les interprètes: Joelle Lanoix (Ottawa), André Lanthier (Hearst Ont.), Sylvie Bernard (Trois-Rivières) et Sylvie Trudeau, de Montréal.

— Presse Canadienne

## Débuts difficiles pour Pierre Labelle au théâtre du Splendid

PARIS (PC) — Débuts difficiles à Paris, pour Pierre Labelle qui s'est installé, vendredi soir, et jusqu'au 11 octobre, au théâtre du Splendid, à la porte Saint-Martin.

Un petit théâtre de 300 places seulement, mais au nom prestigieux puisqu'il a vu débiter sur sa scène nombre de jeunes artistes du café-théâtre qui sont aujourd'hui en haut de l'affiche et dont le plus populaire était sans contexte Coluche.

Mais alors que, cette fin de semaine, Diane Tell faisait un véritable tabac et refusait du monde à l'Olympia, Labelle, lui, jouait plutôt le repos des banquettes et comptait ses gens sur les trois premières rangées de fauteuils.

Samedi soir, nous étions à

peine une quarantaine, semblant si perdus dans la salle que d'entrée, Labelle interpella l'un des spectateurs du premier rang pour lui demander si c'était bien lui le chef du groupe. Ce fut, sans doute, la meilleure pointe d'humour de la soirée, car pour le reste, le répertoire pourtant francisé de Labelle n'a pas beaucoup débriqué les spectateurs de la soirée confidentielle.

Il y a, bien sûr, quelques valeurs sûres dans son stand-up comique, comme celle de l'envoie en courroux de quelques bonnes images caustiques de la publicité, mais pour le reste, l'humour de Labelle paraît un peu émoussé.

Le comique est un art ingrat et difficile; même Jean Lapointe en a fait l'expérience à ses

débuts à Paris. Et Pierre Labelle qui tente, lui, une véritable première sur une scène parisienne aura bien du mal à remonter le courant. La veille de la première, il semblait pourtant confiant, assurant que son comique au quotidien pouvait faire rire de Montréal à Paris, de Bruxelles à Genève. Pourtant, même en supprimant le sketch sur le hockey, auquel les Français restent définitivement hermétiques, ça devrait encore prendre du temps avant que Labelle ne trouve le déclic.

Il reste que le spectacle du Splendid ne pouvait pas plus mal tomber. Après la dramatique série d'attentats à la bombe que connaît Paris, toutes les salles de spectacle ont vu leur fréquentation considérablement baisser.

## SILHOUETTE LITTÉRAIRE

Alice Parizeau  
collaboration spéciale



### DUMAIS ET DUMOULIN-TESSIER

## De la lâcheté au courage

Il y a un thème qui revient souvent sous la plume des romanciers; celui de la lâcheté. Autant il est facile cependant de définir ce mot en période de crise, de guerre, d'une situation où la vie des gens est menacée, autant dans l'existence quotidienne c'est une toute autre histoire. Car souvent la ligne de partage entre le courage et la lâcheté est fort tenue et, pour la franchir, il faut savoir se libérer des tabous et des traditions qui, selon l'éducation reçue et les normes inculquées, paraissent tantôt odieux et tantôt respectables.

Les romanciers, ces témoins privilégiés des débats intérieurs, ne trouvent certes pas de réponses, mais ils ont le mérite de poser des questions et de faire réfléchir, en imposant des person-

nages qui savent s'imposer à l'imagination des lecteurs.

Pour Nelson Dumais, licencié en histoire, journaliste, fonctionnaire, auteur-compositeur, il sagit de Julien, héros de son premier livre *L'embarquement pour Anticosti*, lancé en 1976. Julien évolue parmi les étudiants et les militaires, les professeurs et les bûcherons, qui tous hantent le Quartier Latin de la Vieille Capitale. Il croise ces gens qui gagnent leur vie, chacun à sa manière, tandis que lui-même se contente d'expédients, se pose des questions sur son avenir et ne cesse de se sentir coupable à l'égard de Marise, sans parvenir pour autant à faire un choix. Il sait pourtant qu'il doit se ranger, entrer dans l'armée ou accepter n'importe quel travail pour éprouver Marise qui

ne cesse de l'attendre. En fait, poussée par Julien, elle vient de vivre le drame de l'avortement et malade, épuisée, elle espère qu'il aura au moins le courage de l'aider. Le temps passe, Julien accumule les nuits blanches, puis, incapable de résister, retrouve Marise. Soudain, il a



Françoise Dumoulin-Tessier

peur. « Ce qui l'effraie le plus, c'est qu'elle le trouve vieillir. Il se refuse de vieillir. Il craint qu'un jour de faiblesse absolue, il doigne succomber, abandonner son modus vivendi, entrer dans cette société si risible et lutter pour gagner la pitance d'une famille. Sa famille! Il devra prendre des responsabilités, se ranger, se vouer aux devoirs et élever un ou plusieurs enfants. C'est alors qu'il sera vieux. »

Lâcheté d'un homme jeune qui n'ose pas s'engager, lâcheté

du Québécois qui accepte de recevoir des ordres qu'on lui donne, à cette époque-là, à Valcartier, en anglais et en anglais uniquement, lâcheté du mâle!

Assez curieusement, François, le principal personnage du deuxième roman de Nelson Dumais *Le sabbat des dieux*, qui vit une expérience différente de celle de Julien, lui ressemble, mais parvient à surmonter ses craintes et ses doutes. Fonctionnaire chargé de la fermeture de certains villages éloignés, il a honte de ce travail n'étant pas d'accord avec les mesures prises par le gouvernement, mais n'ose pas protester de crainte de perdre son emploi. Contrairement à Julien, François choisira cependant l'action communautaire, l'implication dans un C.S.S. et saura affronter l'amour de façon à rendre heureuse la femme qui l'attend.

Le deuxième roman de Nelson Dumais date de 1979, le premier roman de Françoise Dumoulin-Tessier a été publié en 1980, il s'agit donc de deux écrivains jeunes dont il est intéressant de suivre la carrière et cela d'autant plus qu'ils ont obtenu déjà des prix littéraires. La romancière a, en outre, à son actif deux télé-théâtres que vous avez peut-être vu au réseau de Radio-Canada; *Antoine et Sébastien* et *Elise ou le temps d'aimer*.

Dans *Le salon vert*, Françoise Dumoulin-Tessier raconte la vie de trois soeurs, ouaté, calme en apparence, mais dominée sans cesse par le souvenir du père, tendre, séduisant et gai.

« Pourquoi y avait-il tant de larmes dans la vie de sa mère... Tant de sanglots dans sa gorge de femme et tant de rires dans celle de son père? », se demande l'une d'elles naïvement. La mère avait toléré les frasques de son séduisant mari et Judith marche sur ses traces.



Nelson Dumais

« Qui m'aime? C'est la question la plus importante de la vie d'une femme mais peut-être pas de celle d'un homme! De là vient tout le malheur... Une femme vit pour un homme, un homme vit pour lui. »

La romancière dénonce cette forme de lâcheté féminine et dans son deuxième roman intitulé *Quatre jours... pas plus!* s'insurge à sa manière. Julie, son héroïne, est différente de Judith. Elle est courageuse, décidée d'aller jusqu'au bout et prête à prendre des risques. C'est en comparant ces deux personnages qu'on

comprend l'évolution brusque des femmes qui correspond à celle de la société québécoise.

« Il est allé à son congrès scientifique, écrit Julie, moi j'ai appris l'amour en visitant les châteaux de la Loire. Il a parfaitement le droit de vouer sa vie à la science, mais pas la mienne... Aussi suis-je partie sans faire d'histoires, sans rien demander. »

Julie prend sa vie entre ses mains, travaille, se débat, apprend à être seule avec elle-même et à apprécier chaque moment de sa liberté toute neuve.

« Quatre jours de vacances. Pas plus », puis le retour au boulot, où un collègue « Mathieu me taquinerait sur les femmes qui prennent maintenant seules et leurs vacances et leurs plaisirs, — comme des hommes! Pourquoi pas? Ce n'est, au fond, pas si difficile que cela. Cela s'apprend. »

Elles sont bien attachantes ces femmes que Françoise Dumoulin-Tessier décrit dans une langue simple et belle et bien que dans l'existence quotidienne, la lâcheté et le courage demeurent des notions qui ne sont pas toujours aussi évidentes que cela, elles sont convaincantes. Entre le plaisir de lire et les difficultés de se construire une vie, il y a en somme un monde que les romanciers explorent en démolissant au passage les règles et les coutumes ce qui ne leur donne pas, hélas, le pouvoir, de construire un univers meilleur et plus facile, mais celui uniquement de faire rêver, et c'est déjà beaucoup...

POUR L'OUVERTURE DE LA SAISON DU TPQ

# Michel Forgues monte Achard sur une piste de cirque

■ Trois jeunes gars qui veulent séduire la même fille récalcitrante: l'un est macho, l'autre n'est pas encore «branché» et le dernier dissimule sa véritable nature derrière sa timidité. Ce thème de pièce aurait pu être développé récemment or c'est le dramaturge français Marcel Achard qui l'a abordé dans sa toute première pièce écrite en 1923, *Voulez-vous jouer avec moi?* Cette comédie poétique, la première production du Théâtre Populaire de Québec pour la saison 86-87, a été mise en scène par Michel Forgues. Elle sera à l'affiche du Théâtre Centaur, du 24 au 28

septembre puis reprise en tournée à travers le Québec jusqu'au 12 novembre.

## RAYMOND BERNATCHEZ

Michel Forgues c'est ce jeune metteur en scène qui a séduit les amateurs montréalais de théâtre, la saison dernière, en montant à La Licorne une brillante adaptation théâtrale du roman de Michel Tremblay, *Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Angeles*.

Forgues a réuni une équipe de

jeunes comédiens et comédiennes pour défendre le texte d'Achard: Sylvie Gosselin, Vincent Gratton, Benoit Dagenais et Carl Béchar.

«Je tenais à réunir une jeune distribution parce que Achard n'était âgé que de 21 ans lorsqu'il a créé cette pièce à Paris en 1923. Le «leitmotiv» c'est: l'amour n'est pas une leçon qu'on enseigne à l'autre mais qu'on décide d'apprendre à deux.»

Les trois soupirants fourbissent donc leurs armes et chacun tente assiéger la place forte en faisant valoir ses qualités tout en

dissimulant sa nature véritable.

«Le «pattern» n'est pas nouveau. De 1923 à nos jours, cette parade de séduction se répète sans cesse. C'est donc un divertissement sur le couple et j'ai choisi de m'écarter du traitement boulevardier en misant sur une jeune distribution, en la faisant évoluer sur une piste de cirque et en choisissant un traitement plus stylisé, plus près d'une certaine forme de pantomime. Ce n'est toutefois pas Barnum & Bailey, ni *Les enfants du paradis*. C'est voulu que la représentation soit intelligente tout en étant intelligible.

«Il y a beaucoup de mouvements dans cette pièce. Les gens bougent constamment. Le cadre de la piste de cirque suggère plusieurs possibilités. La scène est

en pente et sur la piste il y a une échelle, des barres asymétriques, un arbre et deux trappes favorisant les entrées et les sorties. Chaque clown (ou soupirant) aura sa scène avec Isabelle, la belle à conquérir. Il y aura également des scènes touchantes.

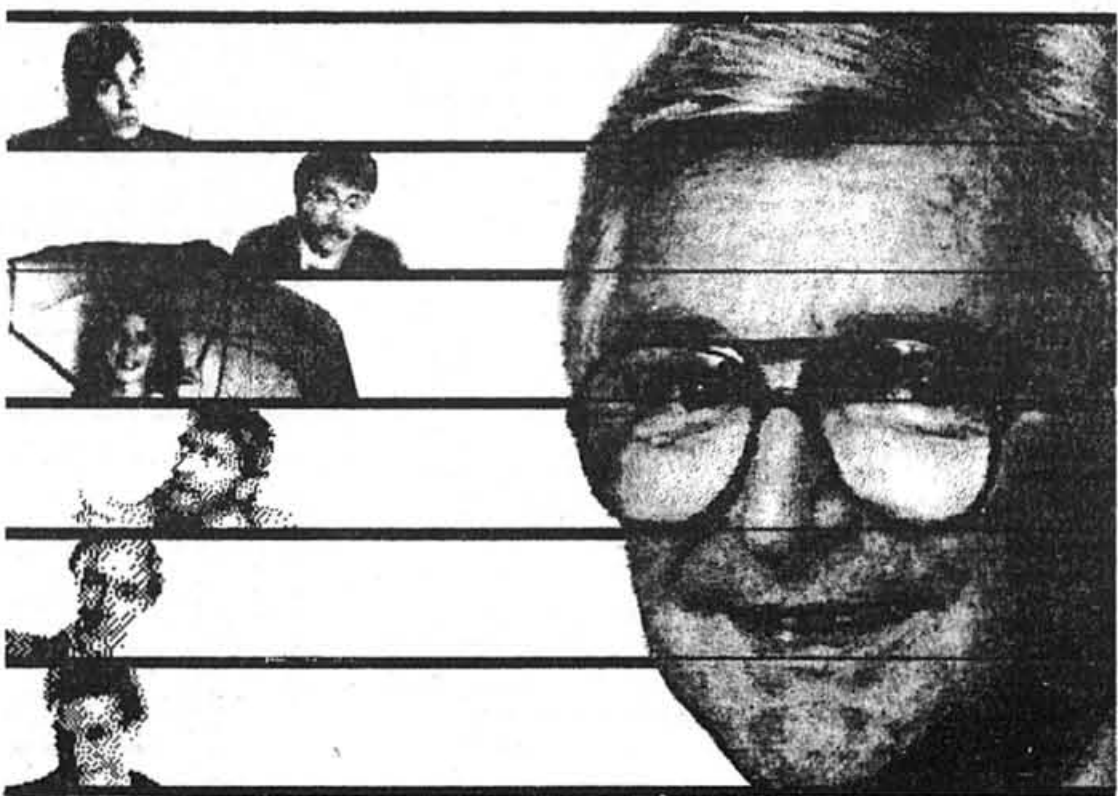
«J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler sur ce texte. Parce que je suis un sentimental mais non pas au sens péjoratif du terme. Disons que je suis attentif à la succession d'émotions qu'un être humain peut éprouver dans une vie. J'aimerais pouvoir apporter un peu d'éclaircissement à l'obscurité dans laquelle l'humanité est plongée. J'ai des idées mais je n'adhère à aucune idéologie...L'homme est tellement éphémère que cela m'émeut. C'est dans ce sens-là que je suis sentimental.»

Forgues est donc un «jeune» metteur en scène de 37 ans qui a déjà signé une vingtaine de productions. «J'ai débuté comme acteur mais j'ai découvert que la mise en scène me convenait davantage. Je n'avais pas la santé psychologique pour être un bon comédien. Mais cette sensibilité émotive me sert énormément dans mon métier.»



photo Robert Nadon  
Michel Forgues

## LES PROUESSES DU MATIN



5h15 à 8h45  
avec  
**JACQUES PROULX**  
Du lundi au vendredi

Jacques Proulx, le réveille-matin de la métropole, nous accompagne tous les matins avec la complicité d'Yves Létourneau aux sports, Michel Viens à l'information, Tex Lecor aux insolences du téléphone, Jean Brulotte, Yves Gionnet à la circulation et Lise Lapointe à la météo.



### CINÉMAS CINEPLEX ODEON

**CARREFOUR LAVAL**  
2330, Aut. des Laurentides 688-3684

A PROPOS D'HIER SOIR (14 ans)  
7:15 - 9:25

LE DIABLE AU CORPS (14 ans)  
7:20 - 9:30

TEXAS CHAINSAW MASSACRE 2 (18 ans)  
7:15 - 9:20

STAND BY ME (G)  
7:05 - 9:00

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (G)  
7:25 - 9:15

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)  
7:00 - 9:10

Autoroute Laval (440)

Sortie 10

Parc de Stationnement/Parking

Boul. Le Carrefour

Boul. St. Martin

**BERRI**  
St-Denis & Ste-Catherine 268-2115

LE DIABLE AU CORPS (14 ans)  
12:00 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (G)  
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

THÉRÈSE (G)  
12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00

L'OPÉRA DO MALANDRO (G)  
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

LE PALTOUQUET (G)  
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30

**BONAVENTURE**  
Place Bonaventure 861-2725

THE ZERO BOYS (14 ans)  
1:05 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

ABOUT LAST NIGHT (14 ans)  
12:55 - 3:00 - 5:05 - 7:10 - 9:15

**BROSSARD**  
Mail Champlain 465-5906

A PROPOS D'HIER SOIR (14 ans)  
7:00 - 9:15

HOUSE (G)  
7:15 - 9:15

TEXAS CHAINSAW MASSACRE 2 (18 ans)  
7:30 - 9:30

**CARTIER-LAVAL**  
226, boul. des Laurentides 663-5124

3 HOMMES ET UN COUFFIN (G)  
7:15 - 9:15

**CHAMPLAIN**  
Ste-Catherine & Papineau 524-1685

A PROPOS D'HIER SOIR (14 ans)  
7:05 - 9:15

LE MOMENT DE VÉRITÉ NO. 2 (G)  
7:20 - 9:30

**PARIS**  
896, Ste-Catherine o. 875-1852

TEXAS CHAINSAW MASSACRE NO. 2 (18 ans)  
12:00 - 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:15

**CRÉMAZIE**  
St-Denis & Crémazie 388-4210

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)  
12:30 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:35

**LE DAUPHIN**  
Beaubien près d'Iberville 721-6060

L'AMOUR SORCIER (G)  
7:15 - 9:15

3 HOMMES ET UN COUFFIN (G)  
7:00 - 9:00

**JEAN-TALON**  
2 rues à l'est de Pie-IX 725-7000

LES BRUTES (18 ans)  
7:15 - 9:15

**2001 Université**  
Coin de Maisonneuve 649-4518

BACK TO SCHOOL (G)  
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

NIGHT OF THE CREEPS (G)  
1:45 - 3:45 - 5:45 - 7:45 - 9:45

LEGAL EAGLES (G)  
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

ARMED AND DANGEROUS (G)  
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

ABOUT LAST NIGHT (14 ans)  
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45

MONA LISA (14 ans)  
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20

A LETTER TO BREZHNEV (G)  
1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

DECLINE OF THE AMERICAN EMPIRE (14 ans)  
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:00

SALVADOR (14 ans)  
2:15 - 4:35 - 7:15 - 9:35

**SQUARE DÉCARIE**  
Décarie, sud de Jean-Talon 341-3190

STAND BY ME (G)  
7:00 - 9:00

KARATE KID NO. 2 (G)  
7:10 - 9:20

**ODÉON-LAVAL**  
Centre 2000 - Boul. St-Martin 667-5207

LES BRUTES (18 ans)  
7:00 - 9:00

LE MOMENT DE VÉRITÉ NO. 2 (G)  
7:20 - 9:30

**PLACE DU CANADA**  
Via Château Champlain 851-4595

NOTHING IN COMMON (G)  
7:00 - 9:00

Excepté mercredi

**LONGUEUIL**  
Place Longueuil 679-7451

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans)  
7:30 - 9:30

LES BRUTES (18 ans)  
7:15 - 9:15

**PLACE ALEXIS NIHON**  
Niveau du Métro Alwater 935-4246

STAND BY ME (G)  
1:00 - 3:15 - 5:15 - 7:30 - 9:30

Excepté Jeudi: 1:00 - 3:15 - 5:15

MONA LISA (14 ans)  
1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:15 - 9:25

Excepté Jeudi: 1:00 - 3:00 - 5:10

KARATE KID NO. 2 (G)  
12:45 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:25

**ERMITAGE**  
St-Denis & Jarry 388-5577

OTELLO (v.o. sous-titrés français) (G)  
7:00 - 9:30

**ASTRE**  
St-Leonard, 9480 Lacordaire 327-5001

TEXAS CHAINSAW MASSACRE 2 (18 ans)  
7:00 - 9:00

KARATE KID NO. 2 (G)  
7:15 - 9:15

TOP GUN (v.o.) (G)  
7:10 - 9:10

HOUSE (v.1) (14 ans)  
7:00 - 8:45

**PARADIS**  
8215, Hochelaga 354-2110

A PROPOS D'HIER SOIR (14 ans) 7:30  
2e film: LABYRINTHE: 9:30

LE MOMENT DE VÉRITÉ NO. 2 (G) 9:00  
2e film: LA CAGE AUX FOLLES 3 7:15

RETOUR À L'ÉCOLE (14 ans) 9:10  
2e film: UN ÉTÉ POURRI 7:15

**MONTRÉAL**  
1564, Mt-Royal & Papineau 521-7870

HOUSE (14 ans)  
6:40 - 9:40

2e film: SANS ISSUE: 7:50

LES BRUTES (18 ans)  
6:15 - 9:30

2e film: LABYRINTHE: 8:00

**LE DIABLE AU CORPS**

**"À PROPOS D'HIER SOIR"**

**ODEON MALANDRO**

**Otello**

**LES BRUTES**

**Le Moment de Vérité 2e partie**

**THE TEXAS CHAINSAW MASSACRE 2**

## VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

### Les choix de Louise Cousineau

20:00 **20/20** — L'espoir vient du ciel  
La première mini-série de la saison puisque nous sommes en période de sondages. Une histoire australienne dont le héros est un

20:00 **20/20** — «Courage»  
Un téléfilm en première diffusion dont l'interprète principale est Sophia Loren. Une mère de famille de New York devient agent secret et part après les trafiquants de drogue.

20:30 **20/20** — Effraction  
Un reportage-entrevue-portrait dont le héros est Renaud.

### HORAIRE RÉVISÉ

19:30 **20/20** — Téléservice  
Invités: Florian Sauvageau, Yves Bergeron, Jacques Bourgault et Guy Thérien.

19:30 **20/20** — Question d'argent  
GATT. L'impact économique de l'ouverture des heures d'affaires le dimanche. La minute d'impro: si on pouvait magasiner le dimanche. L'industrie de l'automobile nord-américaine. À la course: nature des actions de classe A et de classe B.



Sophia Loren

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	
2		Le Clan Campbell	Poivre et sel	Le Temps d'une paix		Le Parc des braves	Décibels	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
3		CBS News	Hollywood Squares	Kate and Allie	Together We Stand	CBS Special: George Washington				
5	Nightly News	M.A.S.H.	Wheel of Fortune	All	Amazing Stories	NBC Monday Night at the Movies: "Stranded".				
6		World Stage '86	Airwaves	Kate and Allie	Newhart	The Prince and Princess of Wales	National News	The Journal (22h25)		
7		Peau de banane	L'Or du temps	Présentation spéciale: "L'Espoir vient du ciel" (1ère de 3).						
8		Peau de banane	L'Or du temps	Présentation spéciale: "L'Espoir vient du ciel" (1ère de 3).						
9		Entertainment Tonight	Live It Up	CTV Monday Night Movie: "Courage".						
10	World News Tonight	New Newlywed Game	The Dating Game	MacGyver	Monday Night Football: Chicago vs. Green Bay					
11	Le Bulletin de 18h30	Le Clan Campbell	Poivre et sel	Le Temps d'une paix		Le Parc des braves	Benny Hill	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
12	Casse-tête	Peau de banane	L'Or du temps	Présentation spéciale: "L'Espoir vient du ciel" (1ère de 3).						
13		Entertainment Tonight	Live It Up	CTV Monday Night Movie: "Courage".						
14	Les Nouvelles de 13	Le Clan Campbell	Poivre et sel	Le Temps d'une paix		Le Parc des braves	Décibels	Le Téléjournal	Le Point (22h26)	
15	Téléservice		Question d'argent	COFD	Télédocuments				Nov: "A en perdre la tête".	
16	World News Tonight	Three's Company	Benny Hill	MacGyver	Monday Night Football: Chicago vs. Green Bay					
17	Little Prince	Profiles of Nature	Magic Shadows	Vista	Rostropovich				Blackadder Bell	
18		Premières	Vermont Report	Ancient Lives	The West of the Imagination				The Story of English	
19		Premières	M.A.S.H.	Clowns: "Lis par le sang".					Le Grand Journal	Mon œil (22h45)
20	Business Report	The MacNeil/Lahey Newshour	Your Backyard Garden	Evening at Pope		The Story of English				
21	Chiffres/lettres	Aujourd'hui la vie	Les Nouveaux Jeux	Effraction		Auto-moto	Chats-d'oeuvre en pièce			

Ce soir, **19h30**



Mettez du rire à votre menu!

**Poivre et sel**

Radio-Canada  
Télévision



# SPECTACLES

**BERRI (5):** «Patoques»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30.  
**BIJOU:** «Vacances au Portugal»: 12 h 10, 15 h 45, 21 h 10. «Raspoutine»: 13 h 35, 17 h, 20 h 35.  
**BONAVENTURE (1):** «The zero boys»: 13 h 05, 15 h 19, 21 h.  
**BONAVENTURE (2):** «About last night»: 12 h 55, 15 h 17, 19 h 05, 19 h 10, 21 h 15.  
**BROSSARD (1):** «À propos d'hier soir». Du lun. au ven., 19 h, 21 h 15.  
**BROSSARD (2):** «Houses». Du lun. au ven., 19 h 15, 21 h 15.  
**BROSSARD (3):** «Texas chainsaw massacre II». Du lun. au ven., 19 h 30, 21 h 30.  
**CAPITOL:** «Deux inconnus dans la ville»: 12 h 20, 14 h 15, 16 h 10, 18 h 05, 20 h, 21 h 55.  
**CARREFOUR (1):** «Académie de police III»: 19 h 30. «Cobras»: 21 h.  
**CARREFOUR (2):** «Jeunes bourgeois»: 19 h 30. «Médicaments pour femmes seules»: 20 h 55.  
**CARREFOUR LAVAL (1):** «À propos d'hier soir». Du lun. au jeu., 19 h 10, 21 h 25.  
**CARREFOUR LAVAL (2):** «Le diable au corps». 19 h 20, 21 h 30.  
**CARREFOUR LAVAL (3):** «Texas chainsaw massacre II». Du lun. au ven., 19 h 15, 21 h 20.  
**CARREFOUR LAVAL (4):** «Stand by me»: 19 h 05, 21 h.  
**CARREFOUR LAVAL (5):** «Les anges sont pliés en deux»: 19 h 30, 21 h 15.  
**CARREFOUR LAVAL (6):** «Le déclin de l'empire américain». 19 h, 21 h 10.  
**CARRÉ SAINT-LOUIS:** «Dépannage en tous genres»: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. «Partouzes très spéciales»: 12 h 45, 16 h 40, 20 h 30. «Fessées intimes»: 14 h, 17 h 55, 21 h 40.  
**CARTIER-LAVAL:** «Trois hommes et un couffin»: 19 h 15, 21 h 15.  
**CHAMBLAY:** «Top Gun». «Falling in love». Du lun. au ven., 19 h 30.  
**CHAMPLAIN (1):** «À propos d'hier soir»: 19 h 05, 21 h 15.  
**CHAMPLAIN (2):** «Moment de vérité»: 19 h 20, 21 h 30.  
**CHATEAUGUAY (1):** «Le déclin de l'empire américain»: 19 h 30, 21 h 30.  
**CHATEAUGUAY (2):** «Back to school»: 19 h 15, 21 h 15.  
**CINÉMA CRISTAL:** «Yellow hair and the fortress». «Of gold». «My broddy valentine». «Jeune veuve en extase».  
**CINÉMA YV:** «Ally»: 19 h. «Broadway Danny Rose»: 19 h 15. «A flash of green»: 21 h 15. «Streetwise»: 21 h 30.  
**CINÉMA DE MONTRÉAL (1):** «Houses»: 18 h 10, 21 h 40. «Sans issues»: 19 h 50.  
**CINÉMA DE MONTRÉAL (2):** «Les brutes»: 18 h 15, 21 h 30. «Labyrinth»: 19 h 50.  
**CINÉMA DE PARIS:** «Texas chainsaw massacre II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 15.  
**CINÉMA DU VILLAGE:** «Delivery Boys»: 13 h, 14 h 30, 15 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h.  
**CINÉMA THÉÂTRE:** «A bout de souffle»: 19 h 15, 21 h 30. «S.O.S. Fantômes»: 19 h, 21 h.  
**CINÉMA ONFI:** «Mon corps, c'est mon corps»: 19 h et 21 h.  
**CINÉPLEX (1):** «Back to school»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.  
**CINÉPLEX (2):** «Night of the creep»: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.  
**CINÉPLEX (3):** «Legal Eagles»: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.  
**CINÉPLEX (4):** «Armed and dangerous»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**CINÉPLEX (5):** «About last night»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.  
**CINÉPLEX (6):** «Mona Lisa»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.  
**CINÉPLEX (7):** «A letter to Brezhnev»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.  
**CINÉPLEX (8):** «Decline of American empire»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

**CINÉPLEX (9):** «Salvador»: 14 h 15, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 35.  
**COMODORE:** «Vierges, façon de parler». «Suprêmes plaisirs en tous genres». «Les dessous noirs».  
**COMPLEXE DESJARDINS (1):** «Néuf semaines et demies»: 13 h 10, 15 h 35, 18 h, 20 h 25.  
**COMPLEXE DESJARDINS (2):** «Retour à l'école»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**COMPLEXE DESJARDINS (3):** «La femme perverse»: 14 h 40, 18 h 35. «Raspoutine»: 18 h 15, 21 h 20. «Jeune mari en panne»: 13 h 50, 16 h 55, 20 h.  
**COMPLEXE DESJARDINS (4):** «Souverains d'Afrique»: 13 h 10, 16 h 20, 19 h 30.  
**CRÉMAZIE:** «Le déclin de l'empire américain»: 12 h 30, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 35.  
**DAUPHIN (1):** «L'amour sorcier»: 19 h 15, 21 h 15.  
**DAUPHIN (2):** «Trois hommes et un couffin»: 19 h, 21 h.  
**DECARIE (1):** «Stand by me»: 19 h, 21 h.  
**DECARIE (2):** «Karate Kids»: 19 h 10, 21 h.  
**DORVAL (1):** «The Fly»: 19 h 15, 21 h, 20 h.  
**DORVAL (2):** «Extremities»: 18 h, 19 h 50, 21 h 40.  
**DORVAL (3):** «Ruthless People»: 19 h 15, 21 h 15.  
**ÉLYSÉE (1):** «37.2 le matin»: 19 h, 21 h 40. Ven. dernier spectacle, 23 h 55.  
**ÉLYSÉE (2):** «Le roi à la rose»: 19 h 25, 21 h 50. Ven. dernier spectacle, 23 h 55.  
**L'ERMITAGE:** «Otellos»: 19 h, 21 h 30.  
**EVE:** «White Hot»: 10 h, 12 h 50, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20. «The blonde Goddess»: 11 h 15, 14 h 15, 17 h 05, 19 h 55.  
**FAIRVIEW (1):** «Top Gun»: 19 h 10, 21 h 20.  
**FAIRVIEW (2):** «Heartburn»: 19 h 20, 21 h 35.  
**GREENFIELD (1):** «Aliens»: 19 h, 21 h 35.  
**GREENFIELD (2):** «Top Gun»: 19 h 15, 21 h 25.  
**GREENFIELD (3):** «La gitane»: 18 h 05, 20 h, 21 h 50.  
**GUY:** «My breakfast with André»: 10 h, 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. «Body girls»: 11 h 20, 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05.  
**IMPERIAL:** «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle, 12 h 15.  
**JEAN-TALON:** «Les brutes». Du lun. au ven., 19 h 15, 21 h 15.  
**KENT (1):** «Men's club»: 19 h 30, 21 h 30.  
**KENT (2):** «Extremities»: 18 h, 19 h 50, 21 h 40.  
**L'AMOUR:** «Honey Throats»: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h. «Toboo II»: 12 h 15, 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15. Jusqu'au 23 sept.  
**LAURIER:** «L'année du soleil tranquille»: 17 h, 19 h 15, 21 h 30.  
**L'AUTRE CINÉMA:** «Une sale histoire»: 18 h 15. «Remo, sans arme et dangereux»: 19 h. «La maman et la putain»: 20 h 15. «Les yeux bandés»: 21 h 30.  
**LAVAL (1):** «Aliens»: 19 h, 21 h 35.  
**LAVAL (2):** «Top Gun»: 19 h 15, 21 h 25.  
**LAVAL (3):** «Extremities»: 18 h, 19 h 50, 21 h 40.  
**LAVAL (4):** «Tenue de soirées»: 18 h, 19 h 45, 21 h 30.

**LAVAL (5):** «The Fly»: 19 h 15, 21 h 20.  
**LE THÉÂTRE:** «Menhatters»: 19 h, 21 h 15.  
**LES TERRASSES:** «Les grands explorateurs».  
**LOEWS (1):** «Aliens»: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 55.  
**LOEWS (2):** «Where the river runs black»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Ven., 23 h 20.  
**LOEWS (3):** «Ruthless People»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 10.  
**LOEWS (4):** «Heart Burns»: 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.  
**LOEWS (5):** «Shanghai surprise»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.  
**MILLIE (5390 Saint-Laurent):** «L'image de l'autre Amérique». Tous les jours, 19 h 30. Jusqu'au 25 sept.  
**ODEON LAVAL (1):** «Houses»: 19 h, 21 h.  
**ODEON LAVAL (2):** «Moment de vérité»: 19 h 20, 21 h 30.  
**OMEGA (1):** «Les brutes». Du lun. au ven., 19 h, 21 h.  
**OMEGA (2):** «Moment de vérité». Du lun. au jeu., 19 h 20, 21 h 30.  
**QUIMETOSCOPE:** «Le locataire»: 19 h, 21 h 30. «Jules et Jim»: 19 h 15, 21 h 15.  
**OUTREMONT:** «Les trois couronnes du Motel»: 18 h 15. «Les lundis de l'Outremont. Jeunes vs adultes»: 20 h 30.  
**PALACE (1):** «Top Gun»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.  
**PALACE (2):** «Extremities»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.  
**PALACE (3):** «Demons»: 12 h 15, 14 h 20, 16 h, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.  
**PALACE (4):** «Extremities»: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.  
**PALACE (5):** «Ferris Bueller's day off»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.  
**PALACE (6):** «The Fly»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 20.  
**PAPINEAU (1):** «Collegiennes passionnées»: 12 h, 14 h 45, 17 h 35, 20 h 25. «Jouissances sur canapé»: 13 h 25, 16 h 10, 19 h, 21 h 45.  
**PAPINEAU (2):** «Couples de joyeuse compagnie»: 12 h, 14 h 45, 17 h 35, 20 h 25. «Partouzes très spéciales»: 13 h 25, 16 h 10, 19 h, 21 h 45.  
**PARADIS (1):** «À propos d'hier soir». Du lun. au ven., 19 h 30. «Labyrinth»: Du lun. au ven., 21 h 30.  
**PARADIS (2):** «Le moment de vérité». Du lun. au ven., 21 h. «La cage aux folles»: Du lun. au ven., 19 h 15.  
**PARADIS (3):** «Retour à l'école»: 21 h 10. «Un été pourri»: 19 h 15.  
**PARIS (1):** «La couleur pourpre». Du lun. au jeu., 20 h, ven., 19 h, 21 h 50.  
**PARIS (2):** «Ardeurs à la plage». Du lun. au jeu., 19 h. «Mésaventures érotiques de deux jeunes filles en panne». Du lun. au jeu., 20 h 25. «Cécile aime ça». Du lun. au jeu., 21 h 50.

**PARISIEN (1):** «La gitane»: 12 h 20, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 05, 20 h, 21 h 50. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.  
**PARISIEN (2):** «Tenue de soirée»: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 15.  
**PARISIEN (3):** «Block Mic Macs»: 12 h 10, 14 h 05, 16 h, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.  
**PARISIEN (4):** «Top Gun»: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.  
**PARISIEN (5):** «Le lieu du crime»: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 05.  
**PLACE DU CANADA:** «Nothing in common»: 19 h, 21 h.  
**PLACE DU PARC (1):** «Yiddish Connection»: Du lun. au ven., 18 h, 19 h 45, 21 h 40.  
**PLACE DU PARC (2):** «Yiddish Connection»: 18 h 30, 20 h 30.  
**PLACE DU PARC (3):** «Yiddish Connection»: 19 h 30, 21 h 30.  
**PLACE LONGUEUIL (1):** «Le déclin de l'empire américain». Du lun. au ven., 19 h 30, 21 h 30.  
**PLACE LONGUEUIL (2):** «Les brutes». Du lun. au ven., 19 h, 21 h 15.  
**PLAZA ALEXIS-NIHON (1):** «Stand by me»: 13 h, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 30.  
**PLAZA ALEXIS-NIHON (2):** «Mona Lisa»: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.  
**PLAZA ALEXIS-NIHON (3):** «Karate kid»: 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 25.  
**RIO (1):** «Les exploits érotiques de Juan». «Les dépanneuses». «Viol sous les tropiques». Tous les jours, 13 h, 15 h.  
**ST-DENIS (2):** «La couleur pourpre». Du lun. au ven., 12 h 05, 15 h, 18 h, 21 h.  
**ST-DENIS (3):** «Académie de police III»: 12 h 50, 16 h 05, 19 h 30. «Cobras»: 14 h 25, 17 h 45, 21 h 10.  
**YORK:** «Blue Velvet»: 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.

**CINÉ-PARC REPENTIGNY (1):** «Les enfants de l'horreur». «Les yeux du mal».  
**CINÉ-PARC REPENTIGNY (2):** «À propos d'hier soir». «Runaway, l'évadé du futur». «Perfets».  
**CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (1):** «Houses». «Sans issues». «Les portes de l'enfer».  
**CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (2):** «Retour à l'école». «Remo, sans arme et dangereux». «Les branchés du bahuts».

## THÉÂTRE

**CAPÉ DE LA PLACE (Place des Arts)** — «Sarah et le cri de la langouste», adapt. française de George Wilson de la pièce «Memoirs», de John Murrell. Du mar. au sam., 20 h.  
**ESKIRNE AND AMERICAN UNITED CHURCH (3407, av. du Musée)** — «Chants pour les amours mortes», de Jacques Bonin. Du 23 au 27 sept., 20 h 30.  
**ESPACE LIBRE (1945, Fullum)** — «Le temps est au noir», présenté par Omnibus. Jusqu'au 28 sept.  
**LA LICORNE (2075, Saint-Laurent)** — «Aux yeux des hommes», de John Herbert, 20 h 30. «Laura Cadieux», de Michel Tremblay. Deux représentations, 26, 27 septembre.  
**OF GALERIE (3454, Saint-Denis)** — «Le système Magistère», d'Yves Dubé. Du merc. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.  
**L'ESKABEL (1237, Sanguinet)** — «Celui-ci n'est pas mon fils», de Philippe Gauthier, 20 h 30. Jusqu'au 28 sept.  
**LE PUZZLES (333, Prince-Arthur)** — «Anglo» (revue musicale). Du merc. au dim., 20 h 30. Jusqu'au 14 déc.  
**LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur)** — «Irina la douce». Production de La Belle Époque. Du merc. au dim., 21 h; sam., 19 h 30, 22 h 30; dim., 20 h.  
**SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE (3767, Berri, métra Sherbrooke)** — Tanzi, du Lorraine Pintal, 20 h. Jusqu'au 11 oct.  
**THÉÂTRE LA DAME DE COEUR (Upton, 5144 549-5828)** — «L'île De Ross», de Richard Blackburn. Ven., sam. de sept., 20 h 30.  
**THÉÂTRE LE CENTAURE (453, Saint-François-Xavier)** — «Mademoiselle Juliette», d'August Strindberg. Merc., jeu., vend., sam., 20 h 30; dim., 14 h 30. Jusqu'au 28 sept.  
**THÉÂTRE EXPERIMENTAL DES FEMMES (5066, Clark)** — «Si toi aussi tu m'abandonnes». Fantaisie théâtrale de Pauline Harvey. Du mar. au dim., 20 h 30. Jusqu'au 5 oct.

## VARIÉTÉS

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Sainte-Catherine o.)** — Diane Dufresne, 20 h. Jusqu'au 27 sept.  
**THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (Salle Fred-Barry, 4353, Sainte-Catherine o.)** — «Omer Veilleux», clown-mime. Du mar. au sam., 20 h 30; dim. 15 h. Jusqu'au 4 oct.  
**CLUB SODA** — Bobépine. Merc., jeu., 20 h; dim., 19 h. Jusqu'au 28 sept.  
**BIJOU (300, Lemoyne)** — Atelier de Jazz, avec Bernard Primeau, 21 h.

**BIDDLE'S (2060, Aylmer)** — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp. Dim., lun., de 19 h à minuit; mar., de 20 h à 1 h. Merc., jeu., ven., de 17 h à 22 h. Théâtre Charlie Biddle. Du merc. au sam., à compter de 22 h.  
**BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Denis)** — Marie Quintin, pianiste, 18 h 30, 21 h 30. Les 22, 23 et 24 sept.  
**GRAND CAFÉ (1720, Saint-Denis)** — Jeff Healy et ses musiciens, 20 h. Sa dernière dem.  
**LA SANDWICHIERE (327, av. du Mont-Royal o.)** — Denise Guénette. Jusqu'au 27 sept.  
**LE GRAND HÔTEL (777, University)** — Bar du Tour de ville: Claudia Katri, jusqu'au 28 sept.  
**LE MÉRIDIEN (Théâtre Méridien)** — «Festival du Monologue», 20 h 30. Jusqu'au 27 sept.  
**LE PORTAGE** — Power Play Motown Review. Jusqu'au 27 sept.  
**LE RISING SUN (1) (286, Sainte-Catherine o.)** — Noel Stone & Trouble.  
**LA COUR (1693, Saint-Denis)** — Matthieu Léger Quartet, à compter de 21 h.  
**JAZZ-BAR 2080 (2080, Clark)** — Michael Gauthier, guitariste, Jam Session. Jeu., ven., sam., 22 h.  
**CENTRE SHERATON (1201, Dorchéster o.)** — La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 23 h. — L'improvisation: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Point de Vue: Suzanne Berthoume. Du lun. au dim. — Le Boulevard: Trio de Denis Bovin. Sam., de 20 h à minuit.  
**LE CAP'CONC (Château Champlain)** — «Panoches», avec Barbara Porteus. Du lun. au ven., de 21 h à 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.  
**LES FOUFONES ÉLECTRIQUES** — Spiriting in coll. 21 h.  
**MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY (6052, boul. Monk)** — Daniel Lemire, 20 h.  
**MOUSTACHU (Hôtel Ramada, 2000, Avenue du Parc)** — Germain Vainor. Du mar. au ven., de 17 h à 19 h. Giovanni D'Amico et son orchestre. Du mar. au sam., de 21 h à 2 h.  
**LE GRAND HOTEL (777, University)** — Quatuor Katri. Du mar. au dim., de 21 h à 2 h.  
**LE PIGEONNIER (139, Wellington Nord, Sherbrooke)** — Groupe H. Pierre Tanguay, percussion — Lise Ellis, basse, 20 h 30.  
**OF GALERIE (3454, Saint-Denis)** — Opéra-fête présente Le système Magistère, d'Yves Dubé. Jusqu'au 28 sept.  
**RESTAURANT SOLMAR (111, Saint-Paul o.)** — Soirée du Fado et danses folkloriques portugaises, avec Maria Vital, chanteuse, Luis Duarte, chanteur, guitariste, Alcides Araújo, accordéoniste.  
**SALLE WILFRID-PELLETIER (PDA)** — Concert de l'OSM.

## DANSE

**LA CHACONNE (342, Ontario o.)** — Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco «De La Belle Otera à Carmen». Tous les mardis et jeudis soir.  
**PETIT THÉÂTRE DU PALAIS (50, Saint-Jacques o.)** — Spectacle. Jeu., ven., sam. Jusqu'au 20 sept.

Offrez-vous une vraie sortie METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE... Cinémas Unis affilié à FAMOUS PLAYERS

POUR LES HORAIRES, VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE: «QUOI FAIRE»

Ugo TOGNAZZI **YIDDISH CONNECTION** Charles AZNAVOUR.

le lieu du crime **CINÉ-PARC ODÉON (1):** «Friday the 13th». «Ferris Bueller». «Fautail pour d'aujourd'hui».

**Deux Inconnus Dans La Ville** Version italienne avec sous-titres français.

**PLACE DU PARC** 7575 Ave du Parc 664 9420  
Version Française aux **PLACE DU PARC 1** et **2**

**Le PARISIEN** 480 STE CATHERINE O 866 3856

**La Gitane** Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O 866 3856 GREENFIELD PARK 595 TASCHEVILLE BLVD 671 6129

**EXTREMITIES** FARRAH FAWCETT  
**PLACE DU PARC** 7575 Ave du Parc 664 9420  
**LAVAL** CENTRE LAVAL 688 7776  
**KENT** 610 SHERBOOKE O 489 8823  
**DORVAL** 260 Ave Dorval 631 9586

**RUTHLESS People** DEVITO MIDLER  
**SHANGHAI SURPRISE** LOEWS 954 STE CATHERINE O 861 7437  
**LOEWS** 954 STE CATHERINE O 861 7437

**Le ROI DES ROSES** ÉLYSÉE 35 MILTON 842 6053  
Version allemande avec sous-titres français.

**TOM CRUISE**  
**KELLY MCGILLIS**  
**TOP GUN**  
**Le PARISIEN** 480 STE CATHERINE O 866 3856  
**LAVAL** CENTRE LAVAL 688 7776  
**GREENFIELD PARK** 595 RUELLE TASCHEVILLE AU 671 6129

**DEMONS MANHUNTER** PALACE 618 STE CATHERINE O 866 6991  
**WILLIAM L. PETERSEN** KIM GREIST  
**Le CINÉMA** 480 STE CATHERINE O 866 3856  
**FERRIS BUELLER'S DAY OFF** PALACE 618 STE CATHERINE O 866 6991

**DRÔLE** «Véritablement horrifiant et bizarrement drôle. Indiscutablement le mini le plus choquant de l'année» — David Ansen, NEWSWEEK MAGAZINE  
**THE FLY** Aidez-moi. S'il vous plaît, aidez-moi.  
**LAVAL** CENTRE LAVAL 688 7776  
**DORVAL** 260 Ave Dorval 631 9586

Version anglaise au **PALACE & FAIRVIEW** Prix 70MM dolby stéréo au **PALACE**.  
 La plus excitante excursion en montagnes russes au Canada  
 «Le plus grand film d'horreur depuis Frankenstein»  
 «Le film de science-fiction le plus choquant jamais vu»  
**ALIENS, le retour**

**THE MEN'S CLUB** Parfois il est difficile de grandir.  
**Palace** 618 STE CATHERINE O 866 6991  
**Kent** 618 STE CATHERINE O 866 6991

LE PUBLIC ET LA CRITIQUE TOTALEMENT UNANIMES!  
**GAGNANT: GRAND PRIX DES AMÉRIQUES**  
**37.2**  
**ÉLYSÉE**  
**'TENUE DE SOIRÉE'** BERTRAND BAER  
**LAVAL**  
**Le PARISIEN**

**THX** IMPERIAL 70MM DOLBY DIGITAL  
**IMPERIAL** 70MM DOLBY DIGITAL  
**GREENFIELD PARK** 595 RUELLE TASCHEVILLE AU 671 6129  
**LAVAL** CENTRE LAVAL 688 7776  
**LOEWS** 954 STE CATHERINE O 861 7437  
 Version anglaise avec prix 70MM dolby stéréo  
**Heartburn**  
**LOEWS** 954 STE CATHERINE O 861 7437  
**FAIRVIEW** 1500 Avenue Fairview 491 1111

**WHERE THE RIVER RUNS BLACK** CROR925  
**LOEWS** 954 STE CATHERINE O 861 7437  
**Blue Velvet**  
**YORK** 1200 Avenue York 491 1111

**BLACKMAGIC**  
**Le PARISIEN**

**9 JOURS** pour acheter la **CINÉ-CARTE** du cinéma **OUTREMONT** et de **L'AUTRE CINÉMA**. 15 FILMS POUR 25\$

**BLUSHING BRIDES** CE SOIR rendent hommage à **THE ROLLING STONES** LUN. 22 SEPT. - 21H30. Billets: 6, 9, 85

**COLEGIENNES Passionnées** My Breakfast with Andrea

**WHITE HOT** Plus: 2nd EROTIC FILM 10h VIDEO CASSETTES ON SALE

**La Couleur Pourpre** ON FILM LE STEVEN SPIELBERG

**La 1ère super production X** VERSION INTÉGRALE 120 minutes  
**RASPOUTINE** SA VIE ÉTAIT UNE OMBRE SANS FIN

# Jour de la **la Baie**

Notre plus grande vente aux plus bas prix de la saison



## 33% DE RABAIS

**JEANS DE GRANDES  
MARQUES À PETITS  
PRIX! À LA  
BOUTIQUE 317<sup>m.d.</sup>**

**Levi's<sup>m.d.</sup> • Ikeda  
Calvin Klein**

Tous en pur coton. Choisissez parmi nos modèles en bleu indigo, prélavés, délavés, noir ou gris. Gamme de tailles incomplète. Ord. \$44 à \$49.

**29<sup>48</sup> A 32<sup>83</sup>  
ch.**



**MADAME  
EVA GABOR  
À LA BAIE**

Madame Eva Gabor sera à la Baie du centre-ville de Montréal où elle fera la promotion des fragrances Fabulon et Fabulissimo.

Venez la rencontrer au rayon des produits de beauté, le mardi 23 septembre de midi à 14h.

**C'est MOINS CHER que vous pensiez au Jour de la Baie**

la **Baie**



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h  
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Donval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521  
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455